

Séance du

L'an deux mille vingt-trois, le 11 Avril à 20 h, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sur la convocation régulière du 05 Avril 2023, sous la présidence de Monsieur Patrick FANTON, Maire.
Pour le vote du compte de gestion, M. FANTON Patrick, Président, s'est retiré de la séance le temps du vote.
Monsieur Jean-François DARROUX est désigné Président, le temps du vote

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	19	22 Pour : 22 Contre : 0 Abstentions : 0

Etai(en)t présents :

M. Jean-François DARROUX, Mme Stéphanie CHABBERT, M. Guy FORMENT, Mme Gisèle LUBAS, M. Michel CORTADE, Mme Dominique DUBOSQ, M. Alain IGLESIAS, Mme Colette PICCIN, M. Gérard FORGUES, M. Franck BARBARA, M. Thierry VIDAL, M. Pierre LARAN, Mme Cécile LASSALLE, Mme Julie CHARLIER, Mme Julie MENDES, Mme Rosemonde DAL LAGO, M. Christophe PUGNETTI, Mme Corinne TROUETTE, M. Bernard DOREY.

Procuration(s) :

Mme Alexandra ABADIE à M. Alain IGLESIAS, Mme Pauline GABARROT à M. Patrick FANTON, Mme Véronique GROSJEAN à M. Bernard DOREY.

Date de la convocation
05 avril 2023

Etai(en)t absent(s) :

Lors du vote : M. Patrick FANTON.

Date d'affichage
__/__/__

Etai(en)t excusé(s) :

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Monsieur Thierry VIDAL

__/__/__

et publication du

__/__/__

**EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2022
DU BUDGET PRINCIPAL**

Monsieur Le Maire Adjoint expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par la Trésorière de Mirande à la clôture de l'exercice.

Monsieur Le Maire Adjoint le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote en même temps que le compte administratif.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Vote le compte de gestion 2022 du budget principal, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.


Fait à Mirande

Monsieur Le Maire Adjoint, Jean-François DARROUX

Le Secrétaire



Th. VIDAL

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Commune de Mirande

Utilisateur : Lasportes Céline

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DCM20230426CL5A
Objet :	Délibération portant vote du Compte de gestion du Budget Principal
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-04-11 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Documents budgétaires et financiers
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	032-213202567-20230411-DCM20230426CL5A-BF
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	1 Ko
Nom métier :		
032-213202567-20230411-DCM20230426CL5A-BF-1-1_0.xml		
Annexe (Délibération)	application/pdf	76 Ko
Nom original : Délib examen et vote CG Commune 2022.pdf		
Nom métier :		
70_DE-032-213202567-20230411-DCM20230426CL5A-BF-1-1_1.pdf		
Document principal (Document budgétaire)	application/pdf	368 Ko
Nom original : CG-21320256700011-2022.pdf		
Nom métier :		
99_BU-032-213202567-20230411-DCM20230426CL5A-BF-1-1_2.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	26 avril 2023 à 14h07min12s	Dépôt initial
En attente de transmission	26 avril 2023 à 14h07min15s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	26 avril 2023 à 14h07min16s	Transmis au MI
Acquittement reçu	26 avril 2023 à 14h07min21s	Reçu par le MI le 2023-04-26

L'an deux mille vingt-trois, le 11 Avril à 20 h, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sur la convocation régulière du 05 Avril 2023, sous la présidence de Monsieur Patrick FANTON, Maire.
Pour le vote du compte de gestion, M. FANTON Patrick, Président, s'est retiré de la séance le temps du vote.
Monsieur Jean-François DARROUX est désigné Président, le temps du vote

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	19	22 Pour : 22 Contre : 0 Abstentions : 0

Etaient présents :

M. Jean-François DARROUX, Mme Stéphanie CHABBERT, M. Guy FORMENT, Mme Gisèle LUBAS, M. Michel CORTADE, Mme Dominique DUBOSQ, M. Alain IGLESIAS, Mme Colette PICCIN, M. Gérard FORGUES, M. Franck BARBARA, M. Thierry VIDAL, M. Pierre LARAN, Mme Cécile LASSALLE, Mme Julie CHARLIER, Mme Julie MENDES, Mme Rosemonde DAL LAGO, M. Christophe PUGNETTI, Mme Corinne TROUETTE, M. Bernard DOREY.

Procuration(s) :

Mme Alexandra ABADIE à M. Alain IGLESIAS, Mme Pauline GABARROT à M. Patrick FANTON, Mme Véronique GROSJEAN à M. Bernard DOREY.

Date de la convocation
05 avril 2023

Etai(en)t absent(s) :

Lors du vote : M. Patrick FANTON

Date d'affichage
__/__/__

Etai(en)t excusé(s) :

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Monsieur Thierry VIDAL

__/__/__
et publication du
__/__/__

**EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2022
DU BUDGET ASSAINISSEMENT**

Monsieur Le Maire Adjoint expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par la Trésorière de Mirande à la clôture de l'exercice.

Monsieur Le Maire Adjoint le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote en même temps que le compte administratif.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Vote le compte de gestion 2022 du budget assainissement, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Mirande

Monsieur Le Maire Adjoint, Jean-François DARROUX

Le Secrétaire

Th. VIDAL



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Commune de Mirande

Utilisateur : Lasportes Céline

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DCM20230426CL5B
Objet :	Délibération portant vote du compte de gestion du Budget Assainissement
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-04-11 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Documents budgétaires et financiers
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	032-213202567-20230411-DCM20230426CL5B-BF
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	1 Ko
Nom métier :		
032-213202567-20230411-DCM20230426CL5B-BF-1-1_0.xml		
Annexe (Délibération)	application/pdf	76 Ko
Nom original : Délib Vote CG 2022.pdf		
Nom métier :		
70_DE-032-213202567-20230411-DCM20230426CL5B-BF-1-1_1.pdf		
Annexe (Compte de gestion)	application/pdf	220.1 Ko
Nom original : CG Assain -21320256700078-2022-2.pdf		
Nom métier :		
71_CG-032-213202567-20230411-DCM20230426CL5B-BF-1-1_2.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	26 avril 2023 à 14h08min58s	Dépôt initial
En attente de transmission	26 avril 2023 à 14h09min00s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	26 avril 2023 à 14h09min01s	Transmis au MI
Acquittement reçu	26 avril 2023 à 14h09min12s	Reçu par le MI le 2023-04-26

L'an deux mille vingt-trois, le 11 Avril à 20 h, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sur la convocation régulière du 05 Avril 2023, sous la présidence de Monsieur Patrick FANTON, Maire.

Pour le vote du compte de gestion, M. FANTON Patrick, Président, s'est retiré de la séance le temps du vote.

Mme CHARLIER Julie ne prend pas part au vote.

Monsieur Jean-François DARROUX est désigné Président, le temps du vote

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	18	21 Pour : 21 Contre : 0 Abstentions : 0

Etai(en)t présents :

M. Patrick FANTON, M. Jean-François DARROUX, Mme Stéphanie CHABBERT, M. Guy FORMENT, Mme Gisèle LUBAS, M. Michel CORTADE, Mme Dominique DUBOSQ, M. Alain IGLESIAS, Mme Colette PICCIN, M. Gérard FORGUES, M. Franck BARBARA, M. Thierry VIDAL, M. Pierre LARAN, Mme Cécile LASSALLE, Mme Julie MENDES, Mme Rosemonde DAL LAGO, M. Christophe PUGNETTI, Mme Corinne TROUETTE, M. Bernard DOREY.

Procuration(s) :

Mme Alexandra ABADIE à M. Alain IGLESIAS, Mme Pauline GABARROT à M. Patrick FANTON, Mme Véronique GROSJEAN à M. Bernard DOREY.

Date de la convocation
05 avril 2023

Etai(en)t absent(s) :

lors du vote : M. Patrick FANTON, Mme CHARLIER Julie

Date d'affichage
__/__/__

Etai(en)t excusé(s) :

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Monsieur Thierry VIDAL

et publication du
__/__/__

**EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2022
DU BUDGET ESPACE DES CLARISSES**

Monsieur Le Maire Adjoint expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par la Trésorière de Mirande à la clôture de l'exercice.

Monsieur Le Maire Adjoint le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote en même temps que le compte administratif.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Vote le compte de gestion 2022 du budget espace des clarisses, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

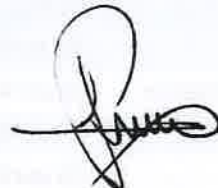
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Mirande

Monsieur Le Maire Adjoint, Jean-François DARROUX

le Secrétaire

 Th. VIDAL

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Commune de Mirande

Utilisateur : Lasportes Céline

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DCM20230426CL5C
Objet :	Délibération portant vote du compte de gestion de l'espace des clarisses
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-04-11 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Documents budgétaires et financiers
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	032-213202567-20230411-DCM20230426CL5C-BF
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 032-213202567-20230411-DCM20230426CL5C-BF-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
Annexe (Délibération) Nom original : Délib CG Esp Cla 2022.pdf Nom métier : 70_DE-032-213202567-20230411-DCM20230426CL5C-BF-1-1_1.pdf	application/pdf	76.6 Ko
Document principal (Document budgétaire) Nom original : CG Esp Clarisses -21320256700110-2022-3.pdf Nom métier : 99_BU-032-213202567-20230411-DCM20230426CL5C-BF-1-1_2.pdf	application/pdf	170.6 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	26 avril 2023 à 14h10min43s	Dépôt initial
En attente de transmission	26 avril 2023 à 14h10min44s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	26 avril 2023 à 14h10min45s	Transmis au MI
Acquittement reçu	26 avril 2023 à 14h10min55s	Reçu par le MI le 2023-04-26

Séance du

L'an deux mille vingt-trois, le 11 Avril à 20 h, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sur la convocation régulière du 05 Avril 2023, sous la présidence de Monsieur Patrick FANTON, Maire.

Pour le vote du compte de gestion, M. FANTON Patrick, Président, s'est retiré de la séance le temps du vote.

Monsieur Jean-François DARROUX est désigné Président, le temps du vote

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	19	22
		Pour : 22
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etai(en)t présents :

M. Jean-François DARROUX, Mme Stéphanie CHABBERT, M. Guy FORMENT, Mme Gisèle LUBAS, M. Michel CORTADE, Mme Dominique DUBOSQ, M. Alain IGLESIAS, Mme Colette PICCIN, M. Gérard FORGUES, M. Franck BARBARA, M. Thierry VIDAL, M. Pierre LARAN, Mme Cécile LASSALLE, Mme Julie CHARLIER, Mme Julie MENDES, Mme Rosemonde DAL LAGO, M. Christophe PUGNETTI, Mme Corinne TROUETTE, M. Bernard DOREY.

Procurat ion(s) :

Mme Alexandra ABADIE à M. Alain IGLESIAS, Mme Pauline GABARROT à M. Patrick FANTON, Mme Véronique GROSJEAN à M. Bernard DOREY.

Date de la convocation
05 avril 2023

Etai(en)t absent(s) :

Lors du vote : M. Patrick FANTON

Date d'affichage
__/__/__

Etai(en)t excusé(s) :

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

__/__/__

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Monsieur Thierry VIDAL

et publication du

__/__/__

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2022 DU BUDGET REGIE CULTURELLE
--

Monsieur Le Maire Adjoint expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par la Trésorière de Mirande à la clôture de l'exercice.

Monsieur Le Maire Adjoint le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote en même temps que le compte administratif.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Vote le compte de gestion 2022 du budget regie culturelle, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Mirande

Monsieur Le Maire Adjoint, Jean-François DARROUX

Le Secrétaire


T. VIDAL





Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Commune de Mirande

Utilisateur : Lasportes Céline

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DCM20230426CL5D
Objet :	Délibération portant vote du compte de gestion de la Régie Culturelle
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-04-11 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Documents budgétaires et financiers
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	032-213202567-20230411-DCM20230426CL5D-BF
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	1 Ko
Nom métier :		
032-213202567-20230411-DCM20230426CL5D-BF-1-1_0.xml		
Annexe (Délibération)	application/pdf	77.1 Ko
Nom original : Délib CG 2022 RC.pdf		
Nom métier :		
70_DE-032-213202567-20230411-DCM20230426CL5D-BF-1-1_1.pdf		
Annexe (Compte de gestion)	application/pdf	207.5 Ko
Nom original : CG RC-21320256700102-2022-2.pdf		
Nom métier :		
71_CG-032-213202567-20230411-DCM20230426CL5D-BF-1-1_2.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	26 avril 2023 à 14h12min13s	Dépôt initial
En attente de transmission	26 avril 2023 à 14h12min15s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	26 avril 2023 à 14h12min15s	Transmis au MI
Acquittement reçu	26 avril 2023 à 14h12min27s	Reçu par le MI le 2023-04-26

Séance du

L'an deux mille vingt-trois, le 11 Avril à 20 h, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sur la convocation régulière du 05 Avril 2023, sous la présidence de Monsieur Patrick FANTON, Maire.

Pour le vote du compte de gestion, M. FANTON Patrick, Président, s'est retiré de la séance le temps du vote.

Monsieur Jean-François DARROUX est désigné Président, le temps du vote

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	19	22
		Pour : 22
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etai(en)t présents :

M. Jean-François DARROUX, Mme Stéphanie CHABBERT, M. Guy FORMENT, Mme Gisèle LUBAS, M. Michel CORTADE, Mme Dominique DUBOSQ, M. Alain IGLESIAS, Mme Colette PICCIN, M. Gérard FORGUES, M. Franck BARBARA, M. Thierry VIDAL, M. Pierre LARAN, Mme Cécile LASSALLE, Mme Julie CHARLIER, Mme Julie MENDES, Mme Rosemonde DAL LAGO, M. Christophe PUGNETTI, Mme Corinne TROUETTE, M. Bernard DOREY.

Procurat ion(s) :

Mme Alexandra ABADIE à M. Alain IGLESIAS, Mme Pauline GABARROT à M. Patrick FANTON, Mme Véronique GROSJEAN à M. Bernard DOREY.

Date de la convocation
05 avril 2023

Etai(en)t absent(s) :

Lors du vote : M. Patrick FANTON.

Date d'affichage
__/__/__

Etai(en)t excusé(s) :

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Monsieur Thierry VIDAL

__/__/__

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

et publication du

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-François Darroux, vote le Compte Administratif de l'exercice 2022 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	320 970,00
	Réalisé :	160 959,32
	Reste à réaliser :	71 595,00

Recettes	Prévu :	320 970,00
	Réalisé :	264 420,52
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	373 100,00
	Réalisé :	267 430,88
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	373 100,00
	Réalisé :	366 476,29
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	103 461,20
Fonctionnement :	99 045,41
Résultat global :	202 506,61

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Monsieur Le Maire, s'étant retiré lors du vote.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Mirande

Le Secrétaire

Pour Monsieur Le Maire, Jean-François DARROUX, Maire adjoint

Th. VIDAL



(Signature)

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Commune de Mirande
Utilisateur : Lasportes Céline

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DCM20230426CL68
Objet :	Délibération portant vote du compte administratif de l'assainissement
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-04-11 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Documents budgétaires et financiers
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Décisions budgétaires
Identifiant unique :	032-213202567-20230411-DCM20230426CL6B-BF
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	1.4 Ko
Nom métier :		
032-213202567-20230411-DCM20230426CL6B-BF-1-1_0.xml		
Annexe (Délibération)	application/pdf	76.4 Ko
Nom original : Delib Vote CA 2022.pdf		
Nom métier :		
70_DE-032-213202567-20230411-DCM20230426CL6B-BF-1-1_1.pdf		
Document principal (Document budgétaire)	text/xml	43.2 Ko
Nom original :		
ASSAINISSEMENT_VILLE_DE_MIRANDE_2022_CA-sce(t)é.xml		
Nom métier :		
99_BU-032-213202567-20230411-DCM20230426CL6B-BF-1-1_2.xml		
Document principal (Document budgétaire)	application/pdf	74.3 Ko
Nom original : Actif MIRANDE ASST 25000.pdf		
Nom métier :		
99_BU-032-213202567-20230411-DCM20230426CL6B-BF-1-1_3.pdf		
Document principal (Document budgétaire)	application/pdf	299.5 Ko
Nom original : RAR Assainissement Mirande.pdf		

Nom métier :		
99_BU-032-213202567-20230411-DCM20230426CL6B-BF-1-1_4.pdf		
Document principal (Document budgétaire)	application/pdf	94.9 Ko
Nom original : Page signatures.pdf		
Nom métier :		
99_BU-032-213202567-20230411-DCM20230426CL6B-BF-1-1_5.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	26 avril 2023 à 14h20min31s	Dépôt initial
En attente de transmission	26 avril 2023 à 14h20min32s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	26 avril 2023 à 14h20min33s	Transmis au MI
Acquittement reçu	26 avril 2023 à 14h21min09s	Reçu par le MI le 2023-04-26

Séance du

L'an deux mille vingt-trois, le 11 Avril à 20 h, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sur la convocation régulière du 05 Avril 2023, sous la présidence de Monsieur Patrick FANTON, Maire.

Pour le vote du compte de gestion, M. FANTON Patrick, Président, s'est retiré de la séance le temps du vote.

Mme CHARLIER Julie ne prend pas part au vote.

Monsieur Jean-François DARROUX est désigné Président, le temps du vote

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	18	21 Pour : 21 Contre : 0 Abstentions : 0

Etaient présents :

M. Jean-François DARROUX, Mme Stéphanie CHABBERT, M. Guy FORMENT, Mme Gisèle LUBAS, M. Michel CORTADE, Mme Dominique DUBOSQ, M. Alain IGLESIAS, Mme Colette PICCIN, M. Gérard FORGUES, M. Franck BARBARA, M. Thierry VIDAL, M. Pierre LARAN, Mme Cécile LASSALLE, Mme Julie MENDES, Mme Rosemonde DAL LAGO, M. Christophe PUGNETTI, Mme Corinne TROUETTE, M. Bernard DOREY.

Procuration(s) :

Mme Alexandra ABADIE à M. Alain IGLESIAS, Mme Pauline GABARROT à M. Patrick FANTON, Mme Véronique GROSJEAN à M. Bernard DOREY.

Date de la convocation
05 avril 2023

Etai(en)t absent(s) :

lors du vote : M. Patrick FANTON, Mme CHARLIER Julie

Date d'affichage
__/__/__

Etai(en)t excusé(s) :

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Monsieur Thierry VIDAL

__/__/__

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

et publication du

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-François DARROUX,

__/__/__

vote le Compte Administratif de l'exercice 2022 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	356 812,00
	Réalisé :	133 706,92
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	356 812,00
	Réalisé :	84 822,28
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	146 700,00
	Réalisé :	84 736,89
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	146 700,00
	Réalisé :	139 839,95
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-48 884,64
Fonctionnement :	55 103,06
Résultat global :	6 218,42

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Monsieur Le Maire, s'étant retiré lors du vote.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Mirande

Pour Monsieur Le Maire, Jean-François DARROUX, Maire adjoint
le secrétaire

Th. VIDAL



Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique
ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Commune de Mirande
Utilisateur : Lasportes Céline

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DCM20230426CL6C
Objet :	Délibération portant vote du compte administratif de l'espace des clarisses
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-04-11 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Documents budgétaires et financiers
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Décisions budgétaires
Identifiant unique :	032-213202567-20230411-DCM20230426CL6C-BF
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichiers	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 032-213202567-20230411-DCM20230426CL6C-BF-1-1_0.xml	text/xml	1.3 Ko
Annexe (Délibération) Nom original : Delib CA Esp Cla 2022.pdf Nom métier : 70_DE-032-213202567-20230411-DCM20230426CL6C-BF-1-1_1.pdf	application/pdf	75.8 Ko
Document principal (Document budgétaire) Nom original : ESPACE_DES_CLARISSSES_2022_CA-scellé.xml Nom métier : 99_BU-032-213202567-20230411-DCM20230426CL6C-BF-1-1_2.xml	text/xml	27.6 Ko
Document principal (Document budgétaire) Nom original : Actif ESPACE DE CLARISSSES MIRANDE 46000.pdf Nom métier : 99_BU-032-213202567-20230411-DCM20230426CL6C-BF-1-1_3.pdf	application/pdf	51.5 Ko
Document principal (Document budgétaire) Nom original : Page signatures.pdf	application/pdf	96.7 Ko

Nom métier :
99_BU-032-213202567-20230411-DCM20230426CL6C-BF-1-1_4.pdf

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	26 avril 2023 à 14h23min51s	Dépôt initial
En attente de transmission	26 avril 2023 à 14h23min52s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	26 avril 2023 à 14h23min58s	Transmis au MI
Acquittement reçu	26 avril 2023 à 14h29min31s	Reçu par le MI le 2023-04-26

L'an deux mille vingt-trois, le 11 Avril à 20 h, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sur la convocation régulière du 05 Avril 2023, sous la présidence de Monsieur Patrick FANTON, Maire.

Pour le vote du compte de gestion, M. FANTON Patrick, Président, s'est retiré de la séance le temps du vote.

Monsieur Jean-François DARROUX est désigné Président, le temps du vote

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	19	22
		Pour : 22
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etai(en)t présents :

M. Jean-François DARROUX, Mme Stéphanie CHABBERT, M. Guy FORMENT, Mme Gisèle LUBAS, M. Michel CORTADE, Mme Dominique DUBOSQ, M. Alain IGLESIAS, Mme Colette PICCIN, M. Gérard FORGUES, M. Franck BARBARA, M. Thierry VIDAL, M. Pierre LARAN, Mme Cécile LASSALLE, Mme Julie CHARLIER, Mme Julie MENDES, Mme Rosemonde DAL LAGO, M. Christophe PUGNETTI, Mme Corinne TROUETTE, M. Bernard DOREY.

Procurat ion(s) :

Mme Alexandra ABADIE à M. Alain IGLESIAS, Mme Pauline GABARROT à M. Patrick FANTON, Mme Véronique GROSJEAN à M. Bernard DOREY.

Date de la convocation
05 avril 2023

Etai(en)t absent(s) :

lors du vote : M. Patrick FANTON

Date d'affichage
__/__/__

Etai(en)t excusé(s) :

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

__/__/__

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Monsieur Thierry VIDAL

et publication du

__/__/__

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-François DARROUX,

vote le Compte Administratif de l'exercice 2022 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	108 170,00
	Réalisé :	107 595,35
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	108 170,00
	Réalisé :	75 177,36
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	346 560,00
	Réalisé :	309 447,33
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	346 560,00
	Réalisé :	341 865,32
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-32 417,99
Fonctionnement :	32 417,99
Résultat global :	0,00

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Monsieur Le Maire, s'étant retiré lors du vote.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Mirande

le Secrétaire pour Monsieur Le Maire, Jean-François DARROUX, Maire adjoint
Th. VIDAL

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Commune de Mirande
Utilisateur : Lasportes Céline

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DCM20230426CL6D
Objet :	Délibération portant vote du compte administratif de la Régie Culturelle
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-04-11 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Documents budgétaires et financiers
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Décisions budgétaires
Identifiant unique :	032-213202567-20230411-DCM20230426CL6D-BF
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	1.3 Ko
Nom métier :		
032-213202567-20230411-DCM20230426CL6D-BF-1-1_0.xml		
Annexe (Délibération)	application/pdf	78.1 Ko
Nom original : Delib CA 2022 RC.pdf		
Nom métier :		
70_DE-032-213202567-20230411-DCM20230426CL6D-BF-1-1_1.pdf		
Document principal (Document budgétaire)	text/xml	55.3 Ko
Nom original : REGIE_CULTURELLE_2022_CA-scélé.xml		
Nom métier :		
99_BU-032-213202567-20230411-DCM20230426CL6D-BF-1-1_2.xml		
Document principal (Document budgétaire)	application/pdf	55 Ko
Nom original : Actif REGIE CULTURELLE-MIRANDE 31200.pdf		
Nom métier :		
99_BU-032-213202567-20230411-DCM20230426CL6D-BF-1-1_3.pdf		
Document principal (Document budgétaire)	application/pdf	97.1 Ko
Nom original : Pages signatures.pdf		
Nom métier :		
99_BU-032-213202567-20230411-DCM20230426CL6D-BF-1-1_4.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	26 avril 2023 à 14h26min27s	Dépôt initial
En attente de transmission	26 avril 2023 à 14h26min28s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	26 avril 2023 à 14h26min29s	Transmis au MI
Acquittement reçu	26 avril 2023 à 14h27min17s	Reçu par le MI le 2023-04-26

L'an deux mille vingt-trois, le 11 Avril à 20 h, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sur la convocation régulière du 05 Avril 2023, sous la présidence de Monsieur Patrick FANTON, Maire.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	20	23
		Pour : 23
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

M. Patrick FANTON, M. Jean-François DARROUX, Mme Stéphanie CHABBERT, M. Guy FORMENT, Mme Gisèle LUBAS, M. Michel CORTADE, Mme Dominique DUBOSQ, M. Alain IGLESIAS, Mme Colette PICCIN, M. Gérard FORGUES, M. Franck BARBARA, M. Thierry VIDAL, M. Pierre LARAN, Mme Cécile LASSALLE, Mme Julie CHARLIER, Mme Julie MENDES, Mme Rosemonde DAL LAGO, M. Christophe PUGNETTI, Mme Corinne TROUETTE, M. Bernard DOREY.

Date de la convocation
05 avril 2023

Procuration(s) :

Mme Alexandra ABADIE à M. Alain IGLESIAS, Mme Pauline GABARROT à M. Patrick FANTON, Mme Véronique GROSJEAN à M. Bernard DOREY.

Date d'affichage
__/__/__

Etai(en)t absent(s) :**Etai(en)t excusé(s) :**

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

__/__/__

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : M. Thierry VIDAL

AFFECTATION DES RESULTATS 2022

et publication du

__/__/__

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Patrick FANTON, Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2022 du Budget Principal de la Commune de Mirande

Considérant	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022
Constatant	que le compte administratif fait apparaître :
	- un excédent de fonctionnement de : 77 632,51
	- un excédent reporté de : 501 057,49
	Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 578 690,00
	- un déficit d'investissement de : 15 365,83
	- un déficit des restes à réaliser de : 228 284,45
	Soit un besoin de financement de : 243 650,28
DÉCIDE	d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 : EXCÉDENT 578 690,00
	AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068) 243 650,28
	RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) 335 039,72
	<hr/>
	RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT 15 365,83

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.
 Fait à Mirande
 Le Maire, Patrick FANTON

le Secrétaire,
 Th. VIDAL



Bordereau d'acquiescement de transaction

Collectivité : Commune de Mirande
Utilisateur : Lasportes Céline

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DCM20230426CL7A
Objet :	Délibération portant affectation des résultats Budget Principal
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-04-11 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	032-213202567-20230411-DCM20230426CL7A-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 032-213202567-20230411-DCM20230426CL7A-DE-1-1_0.xml	text/xml	895 o
Document principal (Délibération) Nom original : Délib affect Rts Commune.pdf Nom métier : 99_DE-032-213202567-20230411-DCM20230426CL7A-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	80 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	26 avril 2023 à 14h28min40s	Dépôt initial
En attente de transmission	26 avril 2023 à 14h28min43s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	26 avril 2023 à 14h28min49s	Transmis au MI
Acquiescement reçu	26 avril 2023 à 14h29min00s	Reçu par le MI le 2023-04-26

Séance du 11 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 11 Avril à 20 h, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sur la convocation régulière du 05 Avril 2023, sous la présidence de Monsieur Patrick FANTON, Maire.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	20	23 Pour : 23 Contre : 0 Abstentions : 0

Etai(en)t présents :

M. Patrick FANTON, M. Jean-François DARROUX, Mme Stéphanie CHABBERT, M. Guy FORMENT, Mme Gisèle LUBAS, M. Michel CORTADE, Mme Dominique DUBOSQ, M. Alain IGLESIAS, Mme Colette PICCIN, M. Gérard FORGUES, M. Franck BARBARA, M. Thierry VIDAL, M. Pierre LARAN, Mme Cécile LASSALLE, Mme Julie CHARLIER, Mme Julie MENDES, Mme Rosemonde DAL LAGO, M. Christophe PUGNETTI, Mme Corinne TROUETTE, M. Bernard DOREY.

Date de la convocation
05 avril 2023

Procurator(s) :

Mme Alexandra ABADIE à M. Alain IGLESIAS, Mme Pauline GABARROT à M. Patrick FANTON, Mme Véronique GROSJEAN à M. Bernard DOREY.

Date d'affichage
25 mai 2022

Etai(en)t absent(s) :

Etai(en)t excusé(s) :

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

__/__/__

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : M. Thierry VIDAL

et publication du

__/__/__

AFFECTATION DES RESULTATS 2022

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Patrick FANTON, Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2022 du Budget Assainissement,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	99 045,41
- un déficit reporté de :	0,00
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	99 045,41
- un excédent d'investissement de :	103 461,20
- un déficit des restes à réaliser de :	71 595,00
Soit un excédent de financement de :	31 866,20

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 : EXCÉDENT	99 045,41
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	99 045,41
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	103 461,20

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Mirande

Le Secrétaire,

Le Maire, Patrick FANTON

Th. VIDAL

32304

Bordereau d'acquiescement de transaction

Collectivité : Commune de Mirande
Utilisateur : Lasportes Céline

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DCM20230426CL7B
Objet :	Délibération portant affectations des résultats du Budget Assainissement
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-04-11 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	032-213202567-20230411-DCM20230426CL7B-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	904 o
Nom métier :		
032-213202567-20230411-DCM20230426CL7B-DE-1-1_0.xml		
Document principal (Délibération)	application/pdf	78.4 Ko
Nom original : Délib Affect Rt Assain 2022.pdf		
Nom métier :		
99_DE-032-213202567-20230411-DCM20230426CL7B-DE-1-1_1.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	26 avril 2023 à 14h30min06s	Dépôt initial
En attente de transmission	26 avril 2023 à 14h30min06s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	26 avril 2023 à 14h30min07s	Transmis au MI
Acquiescement reçu	26 avril 2023 à 14h30min12s	Reçu par le MI le 2023-04-26

Séance du

L'an deux mille vingt-trois, le 11 Avril à 20 h, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sur la convocation régulière du 05 Avril 2023, sous la présidence de Monsieur Patrick FANTON, Maire.
Mme Julie CHARLIER ne prend pas part au vote.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	19	22 Pour : 22 Contre : 0 Abstentions : 0

Étaient présents :

M. Patrick FANTON, M. Jean-François DARROUX, Mme Stéphanie CHABBERT, M. Guy FORMENT, Mme Gisèle LUBAS, M. Michel CORTADE, Mme Dominique DUBOSQ, M. Alain IGLESIAS, Mme Colette PICCIN, M. Gérard FORGUES, M. Franck BARBARA, M. Thierry VIDAL, M. Pierre LARAN, Mme Cécile LASSALLE, Mme Julie MENDES, Mme Rosemonde DAL LAGO, M. Christophe PUGNETTI, Mme Corinne TROUETTE, M. Bernard DOREY.

Date de la convocation
05 avril 2023

Procuration(s) :

Mme Alexandra ABADIE à M. Alain IGLESIAS, Mme Pauline GABARROT à M. Patrick FANTON, Mme Véronique GROSJEAN à M. Bernard DOREY.

Date d'affichage
__/__/__

Étai(en)t absent(s) :

lors du vote : Mme CHARLIER Julie

Étai(en)t excusé(s) :

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : M. Thierry VIDAL

__/__/__

AFFECTATION DES RESULTATS 2022

et publication du

__/__/__

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Patrick FANTON, Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2022 du Budget Espace des Clarisses,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	55 103,06
- un déficit reporté de :	0,00
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	55 103,06
- un déficit d'investissement de :	48 884,64
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un besoin de financement de :	48 884,64

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 : EXCÉDENT	55 103,06
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	48 884,64
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	6 218,42
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	48 884,64

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Mirande

Le Maire, Patrick FANTON

Le Secrétaire
Th. VIDAL



Bordereau d'acquiescement de transaction

Collectivité : Commune de Mirande

Utilisateur : Lasportes Céline

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DCM20230426CL7C
Objet :	Délibération portant affectation des résultats Budget Espace des Clarisses
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-04-11 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	032-213202567-20230411-DCM20230426CL7C-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	906 o
Nom métier :		
032-213202567-20230411-DCM20230426CL7C-DE-1-1_0.xml		
Document principal (Délibération)	application/pdf	82.7 Ko
Nom original : Délib Affect Rts Esp Cla 2022.pdf		
Nom métier :		
99_DE-032-213202567-20230411-DCM20230426CL7C-DE-1-1_1.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	26 avril 2023 à 14h31min24s	Dépôt initial
En attente de transmission	26 avril 2023 à 14h31min25s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	26 avril 2023 à 14h31min25s	Transmis au MI
Acquiescement reçu	26 avril 2023 à 14h36min38s	Reçu par le MI le 2023-04-26

L'an deux mille vingt-trois, le 11 Avril à 20 h, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sur la convocation régulière du 05 Avril 2023, sous la présidence de Monsieur Patrick FANTON, Maire.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	20	23
		Pour : 23
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

M. Patrick FANTON, M. Jean-François DARROUX, Mme Stéphanie CHABBERT, M. Guy FORMENT, Mme Gisèle LUBAS, M. Michel CORTADE, Mme Dominique DUBOSQ, M. Alain IGLESIAS, Mme Colette PICCIN, M. Gérard FORGUES, M. Franck BARBARA, M. Thierry VIDAL, M. Pierre LARAN, Mme Cécile LASSALLE, Mme Julie CHARLIER, Mme Julie MENDES, Mme Rosemonde DAL LAGO, M. Christophe PUGNETTI, Mme Corinne TROUETTE, M. Bernard DOREY.

Date de la convocation
05 avril 2023

Procuration(s) :

Mme Alexandra ABADIE à M. Alain IGLESIAS, Mme Pauline GABARROT à M. Patrick FANTON, Mme Véronique GROSJEAN à M. Bernard DOREY.

Date d'affichage
__/__/__

Etai(en)t absent(s) :

Etai(en)t excusé(s) :

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

__/__/__

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : M. Thierry VIDAL

et publication du

__/__/__

AFFECTATION DES RESULTATS 2022

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Patrick FANTON, Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2022 du Budget Régie Culturelle,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	32 417,99
- un déficit reporté de :	0,00
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	32 417,99
- un déficit d'investissement de :	32 417,99
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un besoin de financement de :	32 417,99

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 : EXCÉDENT	32 417,99
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	32 417,99
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	0,00
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	32 417,99

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Mirande

Le Maire, Patrick FANTON

Le Secrétaire

Th. VIDAL



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Commune de Mirande

Utilisateur : Lasportes Céline

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DCM20230426CL7D
Objet :	Délibération portant affectation des résultats du Budget Régie Culturelle
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-04-11 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	032-213202567-20230411-DCM20230426CL7D-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	905 o
Nom métier :		
032-213202567-20230411-DCM20230426CL7D-DE-1-1_0.xml		
Document principal (Délibération)	application/pdf	90.9 Ko
Nom original : Délib affect Rts RC.pdf		
Nom métier :		
99_DE-032-213202567-20230411-DCM20230426CL7D-DE-1-1_1.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	26 avril 2023 à 14h32min26s	Dépôt initial
En attente de transmission	26 avril 2023 à 14h32min26s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	26 avril 2023 à 14h32min27s	Transmis au MI
Acquittement reçu	26 avril 2023 à 14h37min39s	Reçu par le MI le 2023-04-26

Envoyé en préfecture le 26/04/2023
Reçu en préfecture le 26/04/2023
Publié le 26/04/2023
ID : 032-213202567-20230411-DCM20230426CL08-BF

Séance du 11 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 11 Avril à 20 h, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sur la convocation régulière du 05 Avril 2023, sous la présidence de Monsieur Patrick FANTON, Maire.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	20	23 Pour : 20 Contre : 0 Abstentions : 3

Étaient présents :

M. Patrick FANTON, M. Jean-François DARROUX, Mme Stéphanie CHABBERT, M. Guy FORMENT, Mme Gisèle LUBAS, M. Michel CORTADE, Mme Dominique DUBOSQ, M. Alain IGLESIAS, Mme Colette PICCIN, M. Gérard FORGUES, M. Franck BARBARA, M. Thierry VIDAL, M. Pierre LARAN, Mme Cécile LASSALLE, Mme Julie CHARLIER, Mme Julie MENDES, Mme Rosemonde DAL LAGO, M. Christophe PUGNETTI, Mme Corinne TROUETTE, M. Bernard DOREY

Procuration(s) :

Mme Alexandra ABADIE à M. Alain IGLESIAS, Mme Pauline GABARROT à M. Patrick FANTON, Mme Véronique GROSJEAN à M. Bernard DOREY

Date de la convocation
05 avril 2023

Étai(en)t absent(s) :

Date d'affichage
__/__/__

Étai(en)t excusé(s) :

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : M. Thierry VIDAL

__/__/__
et publication du
__/__/__

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

Pour le Budget Assainissement, le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Patrick FANTON, Maire

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2023 :

Investissement

Dépenses : 226 074,00

Recettes : 297 669,00

Fonctionnement

Dépenses : 478 512,00

Recettes : 478 512,00

Pour rappel, total budget :		
Investissement		
Dépenses :	297 669,00	(dont 71 595,00 de RAR)
Recettes :	297 669,00	(dont 0,00 de RAR)
Fonctionnement		
Dépenses :	478 512,00	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	478 512,00	(dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

le Secrétaire

(Signature)
TH. VIDAL

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Mirande

Le Maire, Patrick FANTON





Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique

ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Commune de Mirande
Utilisateur : Lasportes Céline

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DCM20230426CL08
Objet :	Délibération portant vote du Budget Assainissement
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-04-11 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Documents budgétaires et financiers
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	032-213202567-20230411-DCM20230426CL08-BF
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	1.1 Ko
Nom métier :		
032-213202567-20230411-DCM20230426CL08-BF-1-1_0.xml		
Annexe (Délibération)	application/pdf	72.9 Ko
Nom original : Délib Vote BP Assain.pdf		
Nom métier :		
70_DE-032-213202567-20230411-DCM20230426CL08-BF-1-1_1.pdf		
Document principal (Document budgétaire)	text/xml	39.3 Ko
Nom original :		
ASSAINISSEMENT_VILLE_DE_MIRANDE_2023_BP-scellé.xml		
Nom métier :		
99_BU-032-213202567-20230411-DCM20230426CL08-BF-1-1_2.xml		
Document principal (Document budgétaire)	application/pdf	101.9 Ko
Nom original : Page signatures.pdf		
Nom métier :		
99_BU-032-213202567-20230411-DCM20230426CL08-BF-1-1_3.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	26 avril 2023 à 14h50min23s	Dépôt initial
En attente de transmission	26 avril 2023 à 14h50min24s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	26 avril 2023 à 14h50min24s	Transmis au MI
Acquittement reçu	26 avril 2023 à 14h50min51s	Reçu par le MI le 2023-04-26

Séance du

L'an deux mille vingt-trois, le 11 Avril à 20 h, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sur la convocation régulière du 05 Avril 2023, sous la présidence de Monsieur Patrick FANTON, Maire.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	20	23 Pour : 20 Contre : 0 Abstentions : 3

Etai(en)t présents :

M. Patrick FANTON, M. Jean-François DARROUX, Mme Stéphanie CHABBERT, M. Guy FORMENT, Mme Gisèle LUBAS, M. Michel CORTADE, Mme Dominique DUBOSQ, M. Alain IGLESIAS, Mme Colette PICCIN, M. Gérard FORGUES, M. Franck BARBARA, M. Thierry VIDAL, M. Pierre LARAN, Mme Cécile LASSALLE, Mme Julie CHARLIER, Mme Julie MENDES, Mme Rosemonde DAL LAGO, M. Christophe PUGNETTI, Mme Corinne TROUETTE, M. Bernard DOREY

Procuration(s) :

Mme Alexandra ABADIE à M. Alain IGLESIAS, Mme Pauline GABARROT à M. Patrick FANTON, Mme Véronique GROSJEAN à M. Bernard DOREY

Date de la convocation
05 avril 2023

Etai(en)t absent(s) :

Date d'affichage
__/__/__

Etai(en)t excusé(s) :

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : M. Thierry VIDAL

__/__/__

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

et publication du

Pour le Budget Régie Culturelle, le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Patrick FANTON, Maire

__/__/__

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2023 :

Investissement

Dépenses : 64 578,00

Recettes : 64 578,00

Fonctionnement

Dépenses : 343 857,00

Recettes : 343 857,00

Pour rappel, total budget :		
Investissement		
Dépenses :	64 578,00	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	64 578,00	(dont 0,00 de RAR)
Fonctionnement		
Dépenses :	343 857,00	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	343 857,00	(dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Secrétaire,

(Signature)

Th. VIDAL

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Mirande

Le Maire, Patrick FANTON



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Commune de Mirande
Utilisateur : Lasportes Céline

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DCM20230426CL09
Objet :	Délibération portant vote du Budget Régie
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-04-11 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Documents budgétaires et financiers
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgétaires
Identifiant unique :	032-213202567-20230411-DCM20230426CL09-BF
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 032-213202567-20230411-DCM20230426CL09-BF-1-1_0.xml	text/xml	1.2 Ko
Annexe (Délibération) Nom original : Delib vote BP RC.pdf Nom métier : 70_DE-032-213202567-20230411-DCM20230426CL09-BF-1-1_1.pdf	application/pdf	82.5 Ko
Document principal (Document budgétaire) Nom original : REGIE_CULTURELLE_2023_BP-scellé.xml Nom métier : 99_BU-032-213202567-20230411-DCM20230426CL09-BF-1-1_2.xml	text/xml	60.9 Ko
Document principal (Document budgétaire) Nom original : Pages signatures.pdf Nom métier : 99_BU-032-213202567-20230411-DCM20230426CL09-BF-1-1_3.pdf	application/pdf	97.7 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	26 avril 2023 à 14h53min07s	Dépôt initial
En attente de transmission	26 avril 2023 à 14h53min08s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	26 avril 2023 à 14h53min09s	Transmis au MI
Acquittement reçu	26 avril 2023 à 14h53min57s	Reçu par le MI le 2023-04-26

Séance du

L'an deux mille vingt-trois, le 11 Avril à 20 h, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sur la convocation régulière du 05 Avril 2023, sous la présidence de Monsieur Patrick FANTON, Maire.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	19	22 Pour : 19 Contre : 0 Abstentions : 3

Etai(en)t présents :

M. Patrick FANTON, M. Jean-François DARROUX, Mme Stéphanie CHABBERT, M. Guy FORMENT, Mme Gisèle LUBAS, M. Michel CORTADE, Mme Dominique DUBOSQ, M. Alain IGLESIAS, Mme Colette PICCIN, M. Gérard FORGUES, M. Franck BARBARA, M. Thierry VIDAL, M. Pierre LARAN, Mme Cécile LASSALLE, Mme Julie MENDES, Mme Rosemonde DAL LAGO, M. Christophe PUGNETTI, Mme Corinne TROUETTE, M. Bernard DOREY

Procuratior(s) :

Mme Alexandra ABADIE à M. Alain IGLESIAS, Mme Pauline GABARROT à M. Patrick FANTON, Mme Véronique GROSJEAN à M. Bernard DOREY

Date de la convocation
05 avril 2023

Etai(en)t absent(s) :

lors du vote : Mme Julie CHARLIER.

Etai(en)t excusé(s) :

Date d'affichage
__/__/__

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : M. Thierry VIDAL

__/__/__

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

et publication du

Pour le Budget Espace des Clarisses, le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Patrick FANTON, Maire

__/__/__

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2023 :

Investissement

Dépenses : 128 884,64

Recettes : 128 884,64

Fonctionnement

Dépenses : 178 400,00

Recettes : 178 400,00

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 128 884,64 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 128 884,64 (dont 0,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 178 400,00 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 178 400,00 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Secrétaire
Th. VIDAL



Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Mirande

Le Maire, Patrick FANTON



Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique

ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquiescement de transaction

Collectivité : Commune de Mirande

Utilisateur : Lasportes Céline

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DCM20230426CL10
Objet :	Délibération portant vote du budget Espace des
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-04-11 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Documents budgétaires et financiers
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Décisions budgétaires
Identifiant unique :	032-213202567-20230411-DCM20230426CL10-BF
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 032-213202567-20230411-DCM20230426CL10-BF-1-1_0.xml	text/xml	1.2 Ko
Annexe (Délibération) Nom original : Delib vote Budget Esp Cla.pdf Nom métier : 70_DE-032-213202567-20230411-DCM20230426CL10-BF-1-1_1.pdf	application/pdf	72.2 Ko
Document principal (Document budgétaire) Nom original : ESPACE_DES_CLARISSES_2023_BP-scellé.xml Nom métier : 99_BU-032-213202567-20230411-DCM20230426CL10-BF-1-1_2.xml	text/xml	26.7 Ko
Document principal (Document budgétaire) Nom original : Page signatures.pdf Nom métier : 99_BU-032-213202567-20230411-DCM20230426CL10-BF-1-1_3.pdf	application/pdf	96.2 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	26 avril 2023 à 14h56min31s	Dépôt initial
En attente de transmission	26 avril 2023 à 14h56min32s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	26 avril 2023 à 14h56min33s	Transmis au MI
Acquiescement reçu	26 avril 2023 à 14h57min09s	Reçu par le MI le 2023-04-26

L'an deux mille vingt-trois, le 11 Avril à 20 h, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sur la convocation régulière du 05 Avril 2023, sous la présidence de Monsieur Patrick FANTON, Maire.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	20	23
		Pour : 20
		Contre : 0
		Abstentions : 3

Étaient présents :

M. Patrick FANTON, M. Jean-François DARROUX, Mme Stéphanie CHABBERT, M. Guy FORMENT, Mme Gisèle LUBAS, M. Michel CORTADE, Mme Dominique DUBOSQ, M. Alain IGLESIAS, Mme Colette PICCIN, M. Gérard FORGUES, M. Franck BARBARA, M. Thierry VIDAL, M. Pierre LARAN, Mme Cécile LASSALLE, Mme Julie CHARLIER, Mme Julie MENDES, Mme Rosemonde DAL LAGO, M. Christophe PUGNETTI, Mme Corinne TROUETTE, M. Bernard DOREY

Procurator(s) :

Mme Alexandra ABADIE à M. Alain IGLESIAS, Mme Pauline GABARROT à M. Patrick FANTON, Mme Véronique GROSJEAN à M. Bernard DOREY

Date de la convocation
05 avril 2023

Étai(en)t absent(s) :

Date d'affichage
__/__/__

Étai(en)t excusé(s) :

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : M. Thierry VIDAL

__/__/__

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

et publication du

__/__/__

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Patrick FANTON, Maire vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2023 :

Investissement

Dépenses : 1 353 247,55

Recettes : 1 581 532,00

Fonctionnement

Dépenses : 4 569 214,00

Recettes : 4 569 214,00

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 1 705 735,00 (dont 352 487,45 de RAR)


Recettes : 1 705 735,00 (dont 124 203,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 4 569 214,00 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 4 569 214,00 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

le Secrétaire,

Th. VIDAL

Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Mirande

Le Maire, Patrick FANTON





Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Commune de Mirande

Utilisateur : Lasportes Céline

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DCM20230429CL11
Objet :	Délibération portant vote du Budget Principal
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-04-11 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	032-213202567-20230411-DCM20230429CL11-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	877 o
Nom métier :		
032-213202567-20230411-DCM20230429CL11-DE-1-1_0.xml		
Document principal (Délibération)	application/pdf	75.4 Ko
Nom original : Delib vote du BP Commune 2023.pdf		
Nom métier :		
99_DE-032-213202567-20230411-DCM20230429CL11-DE-1-1_1.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	27 avril 2023 à 12h07min10s	Dépôt initial
En attente de transmission	27 avril 2023 à 12h07min10s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	27 avril 2023 à 12h07min10s	Transmis au MI
Acquittement reçu	27 avril 2023 à 12h07min21s	Reçu par le MI le 2023-04-27



NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE RETRAÇANT LES INFORMATIONS FINANCIERES ESSENTIELLES DU BUDGET PRIMITIF 2023 DE LA VILLE DE MIRANDE (CONFORMEMENT A L'ARTICLE 2313-1 DU CGCT)

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation.

L'ordonnateur (=le Maire) est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes égalant les dépenses.

Schématiquement, la section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité.

L'excédent de recettes par rapport aux dépenses, dégagé par la section de fonctionnement, est utilisé en priorité au remboursement du capital emprunté par la collectivité.

La section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité, par des dotations et subventions et éventuellement par l'emprunt. La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.

Le budget de la Ville comporte le budget principal et 3 budgets annexes.

Suite au vote de la loi NOTRe (n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République), l'article 2313-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit, pour l'ensemble des communes, qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. Cette synthèse, ainsi que le rapport adressé au conseil municipal à l'occasion du débat sur les orientations budgétaires, la note explicative de synthèse annexée au budget primitif et celle annexée au compte administratif, doivent être mis en ligne sur le site internet de la commune.

Le présent document a vocation à répondre à cette nouvelle obligation.

Préambule

Dans la continuité des exercices précédents, le budget 2023 s'inscrit dans un contexte particulièrement difficile pour les collectivités locales avec une conjoncture économique qui reste compliquée. Le Budget 2023 se veut volontariste avec des engagements forts en termes de gestion et de maîtrise de notre dette.

Sur la base d'objectifs de gestion clairs et transparents, le Budget 2023 est la traduction des fils conducteurs de l'action municipale présentés lors des orientations budgétaires à savoir :

- > Le maintien d'un service public de qualité rendu aux usagers ;
 - > La poursuite des investissements structurants pour l'avenir de la Ville. C'est l'essence même des projets menés par la municipalité. Cela se traduira en 2023 par la poursuite des travaux engagés dans le cadre de la rénovation énergétique des bâtiments communaux.
- Mais cela se traduira également par des opérations de réfection de la voirie communale et de l'Eclairage Public.

I. Vue générale du Budget Primitif de la Ville 2023

Budget Principal		
Recettes		
F	Atténuations de charges (remboursements sur rémunérations du personnel)	0,00
F	Produits des services (Concession cimetière - Redevances occupation du domaine Public,...)	118 500,00
F	Impôts et taxes (impôts locaux, Taxe conso finale électricité, Attribution de compensation, Droits mutation...)	2 318 999,00
F	Dotations et participations (DGF, DSR, Compensations exonérations TH, TFB, TFNB)	1 548 922,00
F	Autres produits gestion courante (Revenus des immeubles)	110 500,00
F	Produits exceptionnels (rbmt. Assurances, ...)	70 000,00
F	Produits de cessions	0,00
F	Produits financiers (intérêts parts sociales)	8 985,73
F	Produits immobilisés (Travaux en régie)	58 267,55
F	Excédent de fonctionnement reporté	335 039,72
I	Dotations Fonds divers Réserves (FCTVA, Taxe d'aménagement,...)	304 650,08
I	Emprunt réalisé	316 506,00
I	Subventions reçues	686 350,92
I	Autres immobilisations financières	55 489,00
I	Opérations d'ordres (amortissements, cessions)	342 739,00
	TOTAL DES RECETTES	6 274 949,00
	<i>Total des recettes de fonctionnement (F)</i>	<i>4 569 214,00</i>
	<i>Total des recettes d'investissement (I)</i>	<i>1 705 735,00</i>
Dépenses		
F	Charges générales (élect., eau, assainissement, carburant, combustibles, fournitures, location matériel, entretien bâtiments/voirie/réseau /matériel, honoraires, téléphone/internet, timbres, assurances...)	1 149 906,55
F	Charges personnel	2 120 185,00
F	Autres charges de gestion courante (indemnités élus, subventions versés aux associations, aux budgets annexes)	731 871,00
F	Charges financières (intérêt bancaires)	184 119,45
F	Charges exceptionnelles (Rbmt loyers trop perçus)	6 000,00
F	Opérations d'ordre entre section (amortissements et cessions)	377 132,00
I	Remboursement emprunt	500 000,61
I	Immobilisation incorporelles (PLU+subventions associations)	55 000,00
I	Immobilisation corporelles (travaux bâtiments, voirie, achats matériels,)	1 135 368,56
I	Déficit d'investissement reporté	15 365,83
I	Opérations d'ordres (cessions)	0,00
	TOTAL DES DEPENSES	6 274 949,00
	<i>Total des dépenses de fonctionnement (F)</i>	<i>4 569 214,00</i>
	<i>Total des dépenses d'investissement (I)</i>	<i>1 705 735,00</i>

La section de fonctionnement :

Une maîtrise des dépenses de fonctionnement pour faire face à la baisse des recettes

➤ *Les dépenses de fonctionnement*

Les dépenses de fonctionnement, s'élèveraient à 4 569 214,00 € en 2023 contre un montant de 4 617 065 € réalisé en 2022. En 2023, seront pris en compte les augmentations :

- Electricité
 - Gaz
 - Carburant
- des dépenses de personnel prennent en compte :
- avancements d'échelon = 7 000€
 - avancements de grade = 3 600€
 - hausse de la valeur du point sur 12 mois = 60 000€
 - régularisation du plein traitement d'un agent en CLM: 9 000€
 - paiement jours CET = 9 000€
 - harmonisation de l'IFSE = 14 000€
 - hausse des participations employeur prévoyance / mutuelle = 1 200€

Au 01/01/2023, Le Budget Principal compte 50 agents titulaires.

- des autres charges de gestion (-50 167,05 €). Les autres charges de gestion englobent les subventions aux associations pour un montant de 83 050 € ainsi que les subventions au budget annexe Régie Culturelle pour 310 857 € et au Budget Centre Communal d'Action Sociale pour 45 570 €.

NOM de l'ASSOCIATION	Proposition subventions 2022	Subventions versées 2022	Proposition Subventions 2023
ADPC32 Mirande	200,00 €	200,00 €	200,00 €
ACAA			1 950,00 €
Amicale des employés municipaux	2 100,00 €	2 100,00 €	2 100,00 €
Association Mirande Informatique	450,00 €	450,00 €	450,00 €
Archerie Mirandaise	300,00 €	300,00 €	150,00 €
Astarac Fond Club (Athlétisme)	300,00 €	300,00 €	
Basket Club Mirandais	500,00 €	500,00 €	1 000,00 €
Bleuets Mirandais	200,00 €	200,00 €	0,00 €
Cani'Oxy'Gers	400,00 €	400,00 €	
Club Mirandais de Canoé Kayak	900,00 €	900,00 €	900,00 €
comité de jumelage			4 000,00 €
Comité des fêtes			18 000,00 €
Compagnie de Gascogne	3 500,00 €	3 500,00 €	2 000,00 €
Country in Mirande	16 000,00 €	16 000,00 €	15 000,00 €
CPIE Gascogne Nature Environnement	1 200,00 €	1 200,00 €	500,00 €
Croix Rouge	1 200,00 €	1 200,00 €	1 200,00 €
CRSMA	300,00 €	300,00 €	
EABXV	13 000,00 €	13 000,00 €	13 000,00 €
FNACA	200,00 €	200,00 €	100,00 €
Fond de réserve associations	465,00 €		2 000,00 €
Football Club Mirande	6 000,00 €	6 000,00 €	6 850,00 €
Génération Mouvement	500,00 €	500,00 €	100,00 €
Gers Aïkido	200,00 €	200,00 €	
Jeunes Toujours	135,00 €	135,00 €	
Judo Club Mirandais	500,00 €	500,00 €	
KiosqNRoch	6 000,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €
LEPA	500,00 €	500,00 €	500,00 €
Les Ailes de Mario	200,00 €	200,00 €	100,00 €
Les chats mirandais	1 928,00 €	1 928,00 €	1 000,00 €

Médailleurs Militaires	200,00 €	200,00 €	
Mirande Badminton Club	500,00 €	500,00 €	1 000,00 €
Mirande Vintage	2 000,00 €	2 000,00 €	750,00 €
Mirande Miélan Astarac Handball	300,00 €	300,00 €	
Pelotari Club Mirandais	500,00 €	500,00 €	500,00 €
Pétanque Amicale Mirandaise	750,00 €	750,00 €	750,00 €
Prévention routière	200,00 €	200,00 €	200,00 €
Restaurant du cœur	500,00 €	500,00 €	500,00 €
Société de chasse St Hubert	200,00 €	200,00 €	
Scrabble Club Astarac	100,00 €	100,00 €	100,00 €
Secours Catholique	500,00 €	500,00 €	500,00 €
Société de pêche La Fraternelle	500,00 €	500,00 €	500,00 €
Tennis Club Mirandais	900,00 €	900,00 €	900,00 €
Yoseikan Budo	200,00 €	200,00 €	
VMEH 32 Section Mirande	200,00 €	200,00 €	250,00 €
	64 728,00 €	64 263,00 €	83 050,00 €

- des charges financières pour 184 119 €.

Les dépenses exceptionnelles sont prévues pour 6 000 €.

➤ *Les recettes de fonctionnement*

Le total des recettes réelles de fonctionnement s'élève à 4 569 214 € contre un montant de 4 617 064,60 € réalisé en 2022.

Le chapitre impôts et taxes intègre les prévisions basées sur les notifications fiscales. Il est prévu à la hausse pour cette année de 4% par rapport à 2022.

Les produits des services sont évalués à 118 500 €.

Les autres produits de gestion courante sont évalués à 110 500 €.

La fiscalité :

Les taux des impôts locaux pour 2023 restent inchangés :

- . Taxe foncière sur le bâti : 73,22 %.
- . Taxe foncière sur le non bâti : 123.39%

La section d'investissement :

Le budget d'investissement de la ville regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

- en recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus.

➤ *Les dépenses d'investissement*

Elles sont composées :

- Des Immobilisations corporelles et incorporelles :

PPI : 1 013 648,56 €

- **Honoraires Eglise Sainte Marie : 18 000 €**
- **Réaménagement du centre historique : 151 200 €**
- **Ecole Maternelle : 534 384,56 €**
- **Espace de Glisse Urbaine : 221 814 €**
- **Vidéo protection : 88 250 €**

BATIMENTS : 43 200 €

- **Mairie : 10 200 €**

- Tennis Club : 33 000 €

Voirie : 17 000 €

- Rues diverses : 14 000 €
- panneaux routiers : 3 000 €

Réseaux d'électrification : 31 000 €

- Remplacement lampes LED : 31 000 €

Equipement et autres immobilisations : 25 700,44 €

- Mobilier urbain : 10 000 €
- Service fêtes et cérémonie : plancher scène : 3 700 €
- Projet numérique (site internet, borne digitale,..) : 12 000,44 €

Les frais d'études (PLU).

Des restes à réaliser pour 22 780 € ont été inscrits et 12 220 € en propositions nouvelles soit 35 000 €.

Le fonds d'aides à l'équipement des associations mirandaises : 20 000 €.

- Du remboursement du capital de la dette pour un montant de 500 000 €.
- Au 1^{er} janvier 2023, le capital restant dû s'élève à 3 771 749 € pour 21 contrats de prêt. La dette est majoritairement positionnée sur du taux fixe. La dette est à 100% en risque 1A, (à taux fixe et à taux variable simple) et présente donc le niveau de risque le plus faible.

➤ Les recettes d'investissement :

Elles sont composées :

- Des subventions obtenues qui concernent les programmes suivants :

Désignation	RAR 2023	Proposition BP 2023
Subventions d'investissement reçues	124 203,00	315 218,21
Région		
Rénovation énergétique Ecole Primaire		40 000,00
Département	49 000,00	
Espace de glisse urbaine		
DETR		
Vidéo Protection		15 111,30
Skate Park	800,00	38 400,00
Réfection terrain cancha + toiture tennis (avance)	7 203,00	
Aménagement hall entrée mairie de Mirande		1 398,92
Ecole Maternelle Réfection sol des classes (acompte)		3 597,99
Ecole Maternelle Rénovation énergétique		88 720,00
ADAP Mairie		9 438,00
Réfection terrain tennis + vestiaires Rugby (avance)	67 200,00	
Projet numérique		3 666,00
Ecole Maternelle Réfection de la cour (solde)		
Rénovation énergétique Ecole Primaire (avance)		30 000,00
DSIL		
Avance rénovation énergétique Ecole Primaire		21 000,00
Rénovation Rue de l'Evêché		40 000,00
Autres subventions		
Participation ANS Skate Park		23 886,00

- Des Dotations, fonds divers et réserves pour 61 000 € correspondant au FCTVA, à la Taxe d'aménagement.
- Des autres immobilisations financières pour 55 489 €.
- L'autofinancement de la section de fonctionnement pour 243 650,28 €.
- D'un emprunt pour 316 506 €.

II. Vue générale du Budget Annexe Assainissement 2023

Recettes		
F	Atténuations de charges (remboursements sur rémunérations du personnel)	25 000,00
F	Produits des services (Redevances assainissement, travaux de raccordement contrôle assainissement,...)	304 866,59
F	Produits exceptionnels (quote-part de subventions, ...)	26 100,00
F	Excédent de fonctionnement reporté	99 045,41
I	Subventions reçues	39 057,80
I	Excédent d'investissement reporté	103 461,20
I	Opérations d'ordres (amortissements, cessions)	155 150,00
TOTAL DES RECETTES		752 681,00
		<i>Total des recettes de fonctionnement (F)</i> 455 012,00
		<i>Total des recettes d'investissement (I)</i> 297 669,00
Dépenses		
F	Charges générales (élect., eau, assainissement, carburant, combustibles, fournitures, location matériel, entretien bâtiments /réseau /matériel, assurances...)	104 730,00
F	Charges personnel	82 000,00
F	Autres charges de gestion courante (admissions en non-valeur)	5 000,00
F	Charges financières (intérêt bancaires)	118 122,00
F	Charges exceptionnelles (Rbmt redevances assainissement perçues à tort)	1 500,00
F	Opérations d'ordre entre section (amortissements et cessions)	143 660,00
I	Remboursement emprunt	93 000,00
I	Immobilisation incorporelles (études des réseaux)	74 695,00
I	Immobilisation corporelles (travaux station et réseaux, achats matériels,)	103 874,00
I	Opérations d'ordres (amortissements)	26 100,00
TOTAL DES DEPENSES		752 681,00
		<i>Total des dépenses de fonctionnement (F)</i> 455 012,00
		<i>Total des dépenses d'investissement (I)</i> 297 669,00

Budget Assainissement		
Recettes		
F	Atténuations de charges (remboursements sur rémunérations du personnel)	25 000,00
F	Produits des services (Redevances assainissement, contrôle assainissement,...)	321 500,00
F	Produits exceptionnels (quote-part de subventions, ...)	26 600,00
I	Autofinancement de la section de fonctionnement	56 339,00
I	Opérations d'ordres (amortissements)	107 502,49
TOTAL DES RECETTES		536 941,49
		<i>Total des recettes de fonctionnement (F)</i> 373 100,00
		<i>Total des recettes d'investissement (I)</i> 163 841,49
Dépenses		
F	Charges générales (élect., eau, combustibles, fournitures, location matériel, entretien bâtiments/réseau /matériel. assurances...)	118 600,00
F	Charges personnel	77 740,00
F	Autres charges de gestion courante (admissions en non valeurs)	5 000,00
F	Charges financières (intérêt bancaires)	6 418,51
F	Charges exceptionnelles (Rbmt redevances assainissement perçues à tort)	1 500,00
F	Opérations d'ordre entre section (amortissements)	107 502,49
F	Autofinancement de la section de fonctionnement	56 339,00
I	Remboursement emprunt	98 150,00
I	Immobilisations (étude diagnostique des réseaux, achats matériels,)	39 091,49
I	Opérations d'ordres (amortissements)	26 600,00
TOTAL DES DEPENSES		536 941,49
		<i>Total des dépenses de fonctionnement (F)</i> 373 100,00
		<i>Total des dépenses d'investissement (I)</i> 163 841,49

La section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par :

- les salaires des 2 agents municipaux affectés à ce service.
- l'entretien et la consommation de la station d'épuration et des postes de relevage (électricité, eau, combustible, réparations diverses,...)
- les achats de fournitures et de petits équipements (fournitures de bureau, petit outillage,...)
- les intérêts des emprunts à payer.

Les recettes de fonctionnement proviennent principalement de la redevance d'assainissement facturée aux usagers raccordés au réseau d'assainissement collectif et des prestations de contrôle d'assainissement.

La section d'investissement

- Le remboursement du capital de la dette s'élèvera en 2023 à 93 000 €. Le Budget Assainissement compte 8 emprunts à taux fixe, classés 1A. Le capital restant dû au 01/01/2023 s'élève à 997 126 €.
- Les opérations de Travaux envisagées, pour un montant total de 39 091,49 €, sont les suivantes :
 - Etude diagnostique des réseaux : 74 695 €
 - Reprise réseau EU lit de la Baïse : 14 100 €
 - Station épuration : 57 774 €
- Les opérations d'équipement envisagées estimées à 19 091,49 € sont les suivantes :
 - Achat de pompe : 5 000 €
 - Tracteur : 27 000 €

Le volume total des recettes d'investissement est de 297 669 €. Elles sont constituées par :

- Opérations d'ordres liées aux amortissements : 155 150 €
- De l'autofinancement de la section de fonctionnement : 103 461,20 €

III. Vue générale du Budget Annexe Régie Culturelle 2023

Recettes		
F	Atténuations de charges (remboursements sur rémunérations du personnel)	18 000,00
F	Produits des services (vente production électricité, recettes Ecole de Musique, abonnements médiathèque)	12 000,00
F	Participation du Budget Principal	310 857,00
F	Autres produits gestion courante (remboursements de frais dans le cadre du transfert de compétence tourisme à la Communauté de Communes)	3 000,00
I	Opérations d'ordres (amortissements)	318,01
I	Dotations Fonds divers Réserves (excédent de fonctionnement capitalisé)	64 259,99
TOTAL DES RECETTES		408 116,99
<i>Total des recettes de fonctionnement</i>		<i>343 857,00</i>
<i>Total des recettes d'investissement</i>		<i>64 259,99</i>
Dépenses		
F	Charges générales (élect., eau, assainissement, combustibles, fournitures, location matériel, entretien bâtiments/réseau /matériel, assurances...)	75 360,00
F	Charges personnel	164 694,00
F	Autres charges de gestion courante (subventions aux associations culturelles)	60 100,00
F	Charges financières (intérêt bancaires)	11 037,00
F	Opérations d'ordres (amortissements, virement de la section de fonctionnement)	32 466,01
I	Remboursement emprunt	32 430,01
I	Déficit d'investissement reporté	32 147,99
TOTAL DES DEPENSES		375 769,00
<i>Total des dépenses de fonctionnement</i>		<i>343 657,01</i>
<i>Total des dépenses d'investissement</i>		<i>32 111,99</i>

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par :

- les salaires du personnel municipal.
- l'entretien et la consommation des bâtiments culturels (Ecole de Musique, Office du tourisme, Musée et Médiathèque) en électricité, eau, combustible, réparations diverses,...
- les achats de fournitures et de petits équipements (fournitures de bureau, petit outillage,...)
- le versement de subventions aux associations culturelles

NOM de l'ASSOCIATION	Proposition Subvention 2023
Association pour la Promotion Culturelle à Mirande	15 000,00
Arts en Gascogne	1 000,00
La Terre Visitée	2 200,00
Line Dance Academy	2 500,00
Lous Mirandes	1 400,00
Mirande Cittaslow	500,00
Ouest Rox	10 000,00
Photo Vidéo Club Mirandais	500,00
Pour le Renouveau de la Bastide	
Société Philharmonique	26 000,00
Fonds de réserve saison culturelle	1 000,00
TOTAUX	60 100,00

- les intérêts des emprunts à payer.

Les recettes de fonctionnement proviennent principalement de la participation du budget Principal pour 310 857 €.

La section d'investissement

Les dépenses d'investissement:

Est également comptabilisé dans cette section, le remboursement du capital de la dette pour la somme de 32 430 € en 2023.

Le Budget Régie Culturelle compte 2 emprunts à taux fixe, classés 1A. Le capital restant dû au 01/01/2023 s'élève à 97 218,52 €.

Les recettes d'investissement

Elles sont constituées par :

- Opérations d'ordre : 64 578 € (autofinancement de la section de fonctionnement et amortissements).

IV. Vue générale du Budget Annexe Espace des Clarisses 2023

Recettes		
F	Produits des services (récupération des charges locatives)	24 000,00
F	Autres produits gestion courante (revenus des immeubles)	108 181,58
F	Produits exceptionnels (quote part subventions reçues)	40 000,00
F	Excédent de fonctionnement reporté	6 218,42
I	Opérations d'ordre (amortissements, ...)	80 000,00
I	Excédent d'investissement reporté	48 884,64
	TOTAL DES RECETTES	301 066,22
	<i>Total des recettes de fonctionnement</i>	<i>178 400,00</i>
	<i>Total des recettes d'investissement</i>	<i>128 884,64</i>
Dépenses		
F	Charges générales (électricité, eau, assainissement, combustibles, fournitures, assurances...)	72 400,00
F	Charges financières (intérêts des emprunts contractés)	26 000,00
F	Opérations d'ordre (amortissements, ...)	80 000,00
I	Déficit d'investissement reporté	48 884,64
I	Remboursement capital des emprunts	40 000,00
I	Opérations d'ordre (amortissements, ...)	40 000,00
	TOTAL DES DEPENSES	227 284,64
	<i>Total des dépenses de fonctionnement</i>	<i>178 400,00</i>
	<i>Total des dépenses d'investissement</i>	<i>128 884,64</i>

La section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par :

- l'entretien et la consommation du bâtiment en électricité, eau, combustible, réparations diverses,...
- les intérêts des emprunts 2023.

Les recettes de fonctionnement proviennent des revenus des locataires et de la récupération des charges locatives de ces mêmes locataires.

La section d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement :

- Le remboursement du capital des emprunts : 40 000 €.

L'Espace des Clarisses compte 3 emprunts à taux fixe, classés 1A. Le capital restant dû au 01/01/2023 s'élève à 924 327,38 €.

Les recettes réelles d'investissement

Elles sont constituées par l'autofinancement de la section de fonctionnement.

NOTE DE PRÉSENTATION BREVE ET SYNTHÉTIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

COMMUNE de MIRANDE



L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune par cet article, dont un extrait figure ci-après.

Code général des collectivités territoriales — extrait de l'article L2313-1

Pour l'ensemble des communes, les documents budgétaires sont assortis d'états portant sur la situation patrimoniale et financière de la collectivité ainsi que sur ses différents engagements. Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présentation prévue au précédent alinéa ainsi que le rapport adressé au conseil municipal à l'occasion du débat sur les orientations budgétaires de l'exercice prévu à l'article L2312-1, la note explicative de synthèse annexée au budget primitif et celle annexée au compte administratif, conformément à l'article L2121-12, sont mis en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, après l'adoption par le conseil municipal des délibérations auxquelles ils se rapportent et dans des conditions prévues par décret en Conseil d'Etat.

Un décret en Conseil d'Etat fixe les conditions d'application du présent article.

Cette note est également disponible sur le site internet de la commune.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées pour l'année 2022.

Contexte général

Dans le monde entier l'inflation a atteint en 2022 des sommets non vus depuis plusieurs décennies.

Cette situation a conduit les banques centrales à durcir significativement les conditions financières ; pour certaines, depuis presque un an. L'inflation en grande partie importée, en raison de la hausse des cours des matières premières, pose un dilemme aux banques centrales.

Le durcissement des politiques monétaires se fait au détriment du soutien à l'activité économique.

En effet, sur fond d'incertitudes et d'inflations élevées, la consommation des ménages et l'investissement des entreprises ralentissent à un niveau préoccupant.

Dans ce contexte stagflationniste où les banques centrales continuent d'augmenter leurs taux directeurs, certaines économies connaissent déjà un ralentissement de leur croissance. En zone Euro au T3, le PIB ne croît que de 0,2 % (contre +0,8 % au T2).

Du fait de sa proximité géographique au conflit en Ukraine et de sa dépendance aux hydrocarbures russes, l'Europe est la région la plus affectée par les répercussions économiques de la guerre. En zone Euro, l'inflation a atteint 10,7 % en octobre 2022.

La situation est également critique au Royaume-Uni, la hausse des coûts énergétiques n'arrivant pas à être endiguée.

Aux Etats-Unis, l'inflation est davantage diffuse parmi l'ensemble des biens et services mais semble avoir passé son point haut.

La remontée des taux d'intérêt y est particulièrement marquée. Conjuguée à un environnement macro-financier mondial incertain, cette politique monétaire restrictive de la Réserve fédérale participe à la forte appréciation du dollar américain depuis le début d'année 2022.

En Chine, si l'économie a pu redémarrer cet été après des mois de confinements sévères, ce redémarrage se fait sur des bases fragiles, avec notamment un marché immobilier en grande difficulté et, plus globalement, la fin annoncée du régime de croissance soutenue qu'a connu le pays ces deux dernières décennies.

Contexte national

la croissance ralentit mais reste positive au T3

L'année 2022 fut une année moins faste que prévue, en raison de la guerre en Ukraine et de la crise énergétique qui en a découlé.

La croissance du PIB au premier trimestre 2022 a été de -0,2 % en variation trimestrielle pour ensuite connaître un rebond de 0,5 % au T2.

La croissance est légèrement positive au troisième trimestre (0,2 %), mais en repli par rapport au T2.

L'activité française a continué de résister globalement malgré une inflation élevée. Après avoir ralenti en août et en septembre (5,9 % et 5,6 %), l'inflation repart à la hausse en octobre à 6,2 %. L'inflation française demeure inférieure à celle de la zone Euro, 10,2 % en octobre, ou encore à celle de sa voisine allemande (11,2 %).

Au troisième trimestre, la croissance a été portée par l'investissement qui a accéléré pour atteindre 1,3 % T/T après deux trimestres déjà soutenus : 0,6 % au T1 et 0,4 % au T2.

C'est principalement l'investissement des entreprises non-financières qui a enregistré au T3 la plus forte hausse de toutes les composantes de l'investissement (+3,5 % T/T).

En revanche, la consommation des ménages a marqué le pas (0 % T/T après 0,3 % au T2).

Le commerce extérieur a contribué négativement à la croissance du PIB (-0,5 point), après une contribution presque nulle au T2.

Dans ce contexte incertain, nous prévoyons une récession de -0,2 % au T4 en variation trimestrielle.

Ainsi, la croissance annuelle française en 2022 serait de 2,5 %. Ce scénario est conditionné à plusieurs aléas. Une aggravation de la crise énergétique pourrait conduire l'activité à se détériorer davantage au T4, par le biais des conséquences économiques sur les principaux partenaires de la France mais aussi par la mise en place de restrictions sur la consommation d'énergie.

Une dégradation de la situation sanitaire pourrait également affecter l'activité.

un marché du travail en tension.

Le taux de chômage en France est resté stable au premier semestre 2022 (7,2 %). Un taux assez faible qui s'explique principalement par la hausse de la population active ainsi que par les créations d'emplois.

Néanmoins, la part des entreprises françaises rencontrant des difficultés de recrutement en octobre 2022 a atteint des niveaux inédits dans les grands secteurs de l'économie. En effet, 81 % des entreprises de l'industrie sont concernées, 67 % dans les services et 82 % dans le secteur de la construction.

Ces difficultés se manifestent dans un contexte de demande de travail élevée de la part des entreprises

Ainsi, il semblerait que le déséquilibre sur le marché du travail provienne davantage d'un besoin de main-d'œuvre supplémentaire (excès de demande de travail) que d'un déficit de main-d'œuvre dû à des problèmes structurels comme un manque de compétences ou bien une faible attractivité.

Selon les enquêtes de conjoncture de l'INSEE, les branches manufacturières les plus intensives en énergie sont les plus dégradés parmi les branches industrielles et, à des niveaux bien en dessous, l'industrie chimique, l'industrie du bois et du papier ou bien encore pour la métallurgie.

Cette dégradation du climat reflète les inquiétudes sur l'approvisionnement et sur les hausses de prix du gaz et de l'électricité.

une inflation record frappe le pays

La France a connu un choc inflationniste inédit au premier semestre 2022 à l'instar de nombreux pays.

La hausse des prix n'avait pas atteint un tel niveau depuis le milieu des années 1980.

La majeure partie de cette inflation est imputable à l'augmentation drastique des prix de l'énergie subséquente à l'éclatement de la guerre en Ukraine en février 2022.

Après avoir ralenti en août et en septembre (5,9 % et 5,6 %), l'inflation est repartie à la hausse en octobre (6,2 %). Cette hausse de l'inflation provient principalement de l'accélération des prix de l'énergie, de l'alimentation et des produits manufacturés.

En recul de -1,8 % au premier trimestre 2022, le pouvoir d'achat a continué de se contracter avec une baisse de -1,2 % au deuxième trimestre. Par ailleurs, les prix à la production devraient rester à des niveaux élevés tant que les problèmes d'approvisionnement d'énergie persistent.

Si les risques de rupture d'approvisionnement et de pénurie venaient à se matérialiser cet hiver, les coûts de production pourraient encore augmenter et se transmettre aux prix à la consommation des biens et services hors-énergie.

Contexte local

Éléments de contexte : Evolution de la population de 2014 à 2022

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Population Municipale	3664	3572	3527	3483	3468	3455	3 455	3445
Population Comptée à part	307	340	340	342	326	317	317	288
Population Totale	3971	3912	3867	3825	3794	3772	3 772	3733

Priorités du budget

Section de fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet à la collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services municipaux.

Les secteurs prioritaires fixés par la collectivité, en matière de dépenses de fonctionnement portent essentiellement sur l'entretien du patrimoine, la propreté de la ville, l'éducation.

En matière de politique des ressources humaines, la ville axe sa priorité sur le maintien de ces effectifs.

	2018		2019		2020		2021		2022	
Agents en position d'activité (tous statuts)	60	100,00%	61	100,00%	58	100,00%	58	100,00%	58	100,00%
Fonctionnaires (titulaires et stagiaires)	49	83,05%	50	81,97%	51	87,93%	51	87,93%	51	87,93%
Non titulaires occupant un emploi permanent	3	3,39%	5	8,19%	2	3,45%	2	3,45%	2	3,45%
Autres agents n'occupant pas un emploi permanent	8	13,56%	6	9,84%	5	8,62%	5	8,62%	5	8,62%

Répartition des non titulaires par type de contrat

	2018	2019	2020	2021	2022
Remplaçants de titulaires (maladie...)	3	5	2	2	2
Accroissement temporaire d'activité	6	6	5	6	4
CUI-CAE, emploi d'avenir ou en apprentissage	2	0	0	1	1

Rémunération titulaires et non titulaires

	2018	2019	2020	2021	2022
montant de la rémunération principale titulaire et non titulaire (traitement indiciaire + NBI + SFT)	1 037 129,00 €	1 115 699,00 €	1 120 701,00 €	1 134 330,00 €	1 176 554,00€
montant des primes et indemnités (Régime Indemnitaire, Prime de présence, Heures supplémentaires et complémentaires...)	184 707,00 €	189 019,00 €	213 291,00 €	211 666,00 €	208 212,00 €

Etat des agents au 31/12/2022

services	agents titulaires en activité	agents non titulaires	ETP TOTAL en activité	agents en longue maladie	agents en dispo ou congé parental	Variation de l'effectif 2021/2022
cabinet du Maire et Adjoints		1	1			
services administratifs	9		8,5		1	
conciergerie	1		1			
police municipale	3		3	1		
service scolaire et périscolaire	6	2	5,95	1		-1,21
services culturels	4	1	3,17	1	1	+0,05
service animation	1		1			
services techniques	27	3	27,37	1	1	-0,5
TOTAL	51	7	50,99	4	3	-1,66

Section d'investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme.

Cela concerne, les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

Budget Principal

Budget Principal		
Recettes		
F	Atténuations de charges (remboursements sur rémunérations du personnel)	61 200,06
F	Produits des services (concession cimetièrè - Redevances occupation du domaine Public,...)	90 024,91
F	Impôts et taxes (impôts locaux, Taxe conso finale électricité, Attribution de compensation, Droits mutation...)	2 211 923,13
F	Dotations et participations (DGF, DSR, Compensations exonérations TH, TFB, TFNB)	1 482 798,35
F	Autres produits gestion courante (Revenus des immeubles)	74 271,38
F	Produits exceptionnels (rbmt. Assurances, ...)	181 916,29
F	Produits de cessions	456 313,44
F	Produits financiers (intérêts parts sociales)	9964,47
F	Produits immobilisés (Travaux en régie)	48 652,57
F	Excédent de fonctionnement reporté	501 057,49
I	Dotations Fonds divers Réserves (FCTVA, Taxe d'aménagement,...)	469 382,89
I	Emprunt réalisé	250 000,00
I	Subventions reçues	201 953,41
I	Autres immobilisations financières (cautions perçues)	427,45
I	Opérations d'ordres (amortissements, cessions)	625 748,11
	TOTAL DES RECETTES	6 665 633,95
	<i>Total des recettes de fonctionnement (F)</i>	<i>5 118 122,09</i>
	<i>Total des recettes d'investissement (I)</i>	<i>1 547 511,86</i>
Dépenses		
F	Charges générales (élect., eau, assainissement, carburant, combustibles, fournitures, location matériel, entretien bâtiments/voirie/réseau /matériel, honoraires, téléphone/internet, timbres, assurances...)	1 106 186,45
F	Charges personnel	2 065 989,74
F	Autres charges de gestion courante (indemnités élus, subventions versés aux associations, aux budgets annexes)	681 703,95
F	Charges financières (intérêt bancaires)	109 540,53
F	Charges exceptionnelles (Rbmt loyers trop perçus)	5 770,60
F	Opérations d'ordre entre section (amortissements et cessions)	570 240,82
I	Remboursement emprunt	507 573,88
I	Immobilisation incorporelles (PLU+subventions associations)	10 620,00
I	Immobilisation corporelles (travaux bâtiments, voirie, achats matériels,)	745 386,77
I	Déficit d'investissement reporté	121 062,22
I	Opérations d'ordres (cessions)	178 234,82
	TOTAL DES DEPENSES	6 102 309,78
	<i>Total des dépenses de fonctionnement (F)</i>	<i>4 539 432,09</i>
	<i>Total des dépenses d'investissement (I)</i>	<i>1 562 877,69</i>

I. La section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par :

- les salaires du personnel municipal et les indemnités des élus.
- l'entretien et la consommation des bâtiments communaux (électricité, eau, combustible, réparations diverses,...)
- les achats de fournitures et de petits équipements (fournitures de bureau, petit outillage,...)
- les subventions versées aux associations, aux budgets annexes
- les intérêts des emprunts à payer.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées :

- au titre des prestations fournies à la population (garderie périscolaire, locations de salles, de matériels, droit de place, concessions cimetièrè...),
- aux impôts locaux,
- aux dotations versées par l'Etat,
- à diverses subventions.

Les taux des impôts locaux pour 2022 :

Taxe sur le Foncier Bâti : 73,22 %

Taxe sur le Foncier Non Bâti : 123,39 %.

II. La section d'investissement

		Total Budget 2022	Total Réalisé 2022
PLU	PLU	25 900,00 €	0,00 €
Ecole maternelle	Frais d'études		3 120,00 €
Associations	Subventions d'équipements	10 000,00 €	7 500,00 €
Complexe sportif du Haouré	Pare ballons 6m x 30 m	6 900,00 €	
Ecole maternelle	Aménagement peinture jeux	2 350,00 €	0,00 €
Ecole maternelle	Structure ombragée	23 924,00 €	21 185,76 €
Ecole maternelle	Occultation salle de motricité	1 300,00 €	
Ecole maternelle	Réfection du sol des salles des classes et dortoirs	27 000,00 €	27 678,72 €
Ecole maternelle	Modification hauteur porte alu et bois		1 602,00 €
Ecole Primaire	Rénovation énergétique	365 370,00 €	378 624,29 €
Ecole primaire	Porte manteaux	3 020,00 €	
Halle du marché	Carrelage des escaliers	7 200,00 €	
Mairie	Aménagement hall entrée Mairie de Mirande	13 727,20 €	
Tennis club house	Réfection de la toiture, zinguerie et façades	12 100,00 €	13 778,80 €
PALA	Terrain de cancha pelotari enrobé	26 300,00 €	
ADAP	ADAP	30 000,00 €	
Salle André Beaudran	Remplacement disjoncteur		5 580,72 €
Eglise	Toiture de la nef	150 000,00 €	
Eglise	Maitrise d'œuvre	18 000,00 €	5 400,00 €
Chapelle de Mazerette	Réfection toiture	32 050,00 €	32 047,13 €
Aménagement centre Ancien	Maîtrise d'œuvre	180 000,00 €	9 460,00 €
Aménagement centre Ancien	Maîtrise d'œuvre		8 160,00 €
Chemin de la Sadeillane	Réfection voirie		7 401,36 €
Diverses Rues	Réfection par entreprise	27 800,00 €	
Stade collèè	Grillage + portails stade collèè	21 200,00 €	27 872,49 €
Point à Temps	Emulsion, cailloux 2/6 et 6/9	28 000,00 €	20 780,08 €
Remplacement boules	tête candélabres + Lampe LED	6 000,00 €	
Lac	Remplacement en LED + câblage	29 000,00 €	
Place Noulens et entrée Place St Cricq	Remplacement en LED	8 000,00 €	10 928,40 €

Cité du Canéron	Remplacement en LED		6 516,54 €
Impasse d'Antras	Remplacement en LED		6 697,44 €
Route de Montesquiou	Remplacement en LED	10 000,00 €	7 442,88 €
Eclairage Led terrain d'honneur foot	Remplacement 11 lampes	4 896,00 €	
Eclairage Led terrain d'entrainement foot	Remplacement en LED	18 100,00 €	
Matériel roulant	Démarrreur		760,90 €
Autre matériel et outillage de voirie	Aiguille + plaque vibrante		1 310,40 €
Service Bâtiment	Tripack MAKITA PERC/MEUL/PERFO 18V 5AH	1 050,00 €	1 587,60 €
Service Bâtiment	Escabeaux 7 marches (quantité 2)	300,00 €	585,60 €
Service Bâtiment	Projecteurs de travail (quantité 2)	740,00 €	
Service Bâtiment	Grignoteuse électrique		990,50 €
Service Bâtiment	Serre joint à pompe	300,00 €	
Service femme de ménage	Aspirateur dorsal à batterie (quantité 2)	1 350,00 €	1 320,00 €
Service Espaces Verts	Taille haie	2 100,00 €	2 144,40 €
Service Espaces Verts	Tondeuse tractée	2 100,00 €	3 700,00 €
Service Espaces Verts	Débroussailleuse	700,00 €	611,10 €
Service Espaces Verts	Souffleur	590,00 €	
Service Espaces Verts	Broyeur banquetteuse d'accotement	4 500,00 €	5 880,00 €
Service Espaces Verts	Tronçonneuse thermique		521,10 €
Service Voirie	Epareuse d'accotement (reprise 14000E soit 16000)	19 200,00 €	37 980,00 €
Service propreté	Souffleur électrique dorsal	1 500,00 €	3 993,60 €
Service Electricité	Illuminations		2 803,70 €
Service Electricité	Aiguille tirage de câbles en fibre de verre		1 416,43 €
Services techniques	Divers outillage (scie, rabot, ponceuse, presse,...) suite vol		7 800,13 €
Glisse Urbaine	Construction du Skate Parc	163 274,00 €	1 449,00 €
PALA	Terrain de cancha pelotari enrobé		30 000,00 €
Matériel de transport	Véhicule Police Municipale		12 000,00 €
Ecole élémentaire	Matériel informatique Convention Label Ecole Numérique	23 800,00 €	12 346,29 €
Accueil hôtel de ville	Banque d'accueil		5 069,46 €
Terrain de football	Abri de touche		1 050,00 €
Service Fêtes et cérémonies	4 Rapid tentes	5 000,00 €	2 772,00 €
Service Atelier ferronnerie	Touret meuleuse à colonne	720,00 €	
Service Voirie	Découpeuse thermique chaussée	900,00 €	1 008,00 €
Service Voirie	Plaque vibrante	680,00 €	
Service Electricité	Aiguille pour passage de câbles	1 500,00 €	
Service Electricité	Rénovation coffrets de festivités	1 650,00 €	
Mairie	Plateforme élévatrice		10 441,55 €
Ecole maternelle	Jeux		2 723,95 €
Ecole Primaire	Patères		1 964,45 €
Vidéosurveillance Tranche 1	Serveur audiovisuel + caméras	35 080,00 €	
Vidéosurveillance Tranche 1	Travaux ST pour câblage	17 958,80 €	
Illumination de Noël	Décorations de Noël	3 000,00 €	
Panneaux routiers	Renouvellement suivant besoin	3 000,00 €	
Projet numérique	Site internet, borne digitale, plateforme GRC	22 615,20 €	
Total		1 401 745,20	756 006,77

Est également comptabilisé dans cette section, le remboursement du capital de la dette pour la somme de 507 265,74 € en 2022.

- en recettes : deux types de recettes coexistent :

- . Les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement),
- . Les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple des subventions relatives à des travaux sur un bâtiment public, à la réfection du réseau d'éclairage public...).

Le volume total des recettes d'investissement est de 1 547 512 €. Elles sont constituées par :

- Excédent de fonctionnement N-1 capitalisé pour 417 251 €
- Subventions diverses pour 201 953 € versées par l'Etat, le Département, la Région,....
- Fonds Compensation de la TVA pour 42 386 €
- Taxe d'aménagement pour 9 746 €
- Opérations patrimoniales liées aux cessions de biens et opérations d'ordres liées aux amortissements pour 456 313 €.
- Encaissement des remboursements du capital des emprunts contractés par le budget principal pour le compte des budgets annexes : 55 507 €
- Réalisation d'un emprunt pour 250 000 € permettant de financer les travaux d'investissement.
- Caution locataires entrant pour 427 €.
- Amortissements des biens : 113 927 €.

Résultat de l'année 2022 :

	PREVISIONS	Réalisé
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	4 460 783,00	4 539 432,09
TOTAL DEPENSES	4 460 783,00	4 539 432,09
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	3 959 725,51	4 617 064,60
RESULTAT ANTERIEUR	501 057,49	501 057,49
TOTAL RECETTES	4 460 783,00	5 118 122,09
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2022		77 632,51
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT CUMULE		578 690,00
	PREVISIONS	Réalisé
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 909 345,78	1 441 815,47
RESULTAT ANTERIEUR	121 062,22	121 062,22
TOTAL DEPENSES	2 030 408,00	1 562 877,69
RECETTES D'INVESTISSEMENT	2 030 408,00	1 547 511,86
TOTAL RECETTES	2 030 408,00	1 547 511,86
RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2022		105 696,39
RESULTAT D'INVESTISSEMENT CUMULE		-15 365,83
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		578 690,00
RESULTAT D'INVESTISSEMENT		-15 365,83
RESULTAT DE L'EXERCICE		563 324,17

III. Bilan des acquisitions et cessions immobilières de l'année 2022

Pour l'année 2022, les mutations immobilières de la commune de Mirande se sont élevées à un total de :

- acquisitions : 0 €
- cessions : 242 941 €

Ce bilan sera annexé au compte administratif de la commune.

ENCOURS DE LA DETTE PAR HABITANTS



Délibération du 02/03/2020 pour une cession d'une surface 202 m²

But : céder un bien dont la collectivité n'a plus d'utilité publique.

Prix : 1 821 €

- Terrain cadastré AH 366 :
Délibération du 24/05/2022 pour une cession d'une surface totale de 806 m².
But : céder un bien dont la collectivité n'a plus d'utilité publique.
Prix : 16 120 €.

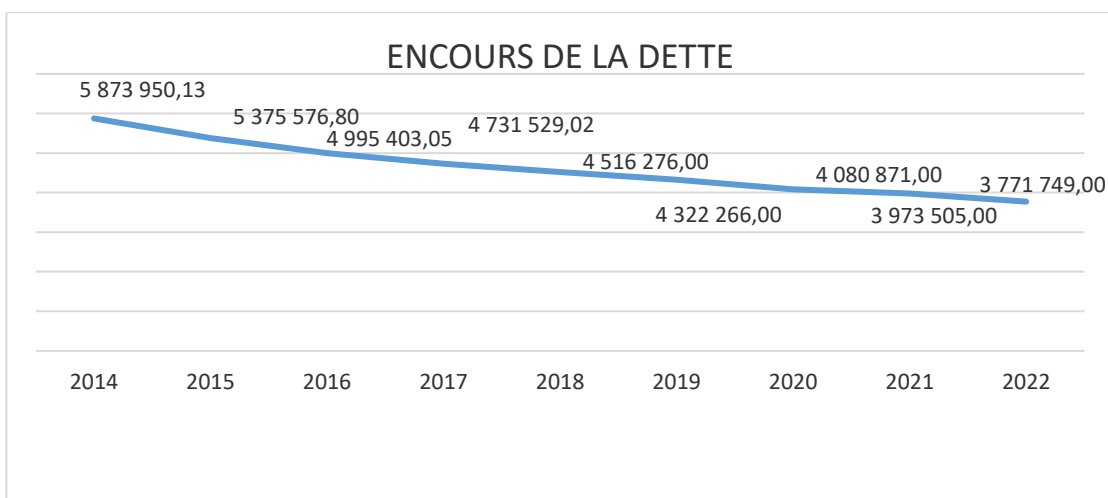
Cession d'un ensemble immobilier

- Cadastéré D460, D459, D231, D357, D357, D454, D455, D456.
Délibération du 14/10/2021 pour la cession d'une surface de 62 179 m²
But : céder un bien dont la collectivité n'a plus d'utilité publique.
Prix : 215 000 €

IV. Etat de la dette :

ANNEE	2018	2019	2020	2021	2022
	réalisé	réalisé	réalisé	réalisé	réalisé
Intérêts	186 710	172 508	158 524	116 057	104 332
Annuité (Capital + intérêts)	684 722	666 518	649 919	553 036	556 091
Annuité par habitants	173	174	165	141	145
Annuité /recettes réelles de fonctionnement)%	15,56%	15,52%	14,93%	13,17%	11,37%
Capital restant dû au 31/12 (encours de la dette)	4 516 276	4 322 266	4 080 871	3 973 505	3 771 749
Encours de la dette par habitants	1 139	1 131	1 035	1 014	983
Encours de la dette sur recettes réelles de fonctionnement	102,66%	100,62%	93,74%	94,65%	77,11%
Epargne brute en €	416 505	291 066	408 851	331 225	360 030
Epargne de gestion €	652 292	465 500	562 587	454 740	469 570
Epargne nette en €	-81 507	-202 945	-82 544	-105 754	-147 544
Capacité de désendettement en années	11	14,85	10	12	10,5

ENCOURS DE LA DETTE



Sur la période 2018/2022, le stock de dette a diminué de 744 527 €, passant de 4 516 276,00 € au 31/12/2018 à 3 771 749,00 € au 31/12/2022. (hors emprunts sur créances).

En 2022, l'annuité de remboursement de la dette a été de 556 091 € dont 104 332 € au titre des intérêts de la dette (hors emprunts sur créances).

La répartition de l'encours de dette entre établissements prêteurs se présente ainsi qu'il suit, déduction faite des créances sur les budgets annexes:

PRÊTEUR	ENCOURS EN EUROS au 31/12/2022	en %	NOMBRE DE CONTRATS
CAISSE FINANCEMENT LOCAL	801 981	21,26 %	1
BANQUE POPULAIRE	83 777	2,22 %	1
CREDIT AGRICOLE	1 181 436	31,32 %	8
CDC	82 722	2,20 %	1
CAISSE D'EPARGNE	1 621 833	43,00 %	10
TOTAL	3 771 749		21

Dans la répartition par type de taux, la dette est majoritairement positionnée sur du taux fixe. Sur les deux derniers exercices, profitant d'un contexte financier sur taux longs extrêmement favorable, la mobilisation des emprunts s'est réalisée sur du taux fixe.

Cette structuration expose moins la collectivité à une remontée probable des taux variables qui sont, actuellement, pratiquement à des taux « plancher ».

La part en taux fixe représente 100 % de l'encours de dette comme le montre le tableau ci-dessous.

TYPE DE TAUX	ENCOURS EN EUROS au 31/12/2022	%	NOMBRE DE CONTRATS
TAUX FIXE	3 771 749	100	21
TOTAL	3 771 749		

Depuis 2010, les collectivités ont l'obligation de classer l'encours de leur dette selon une typologie qui présente la dangerosité de l'indice et la structure du produit pour identifier son niveau de complexité. Il s'agit de la charte Gissler qui présente les produits d'emprunt du moins toxique (1A) au plus toxique (6F).

La dette est à 100% en risque 1A, (à taux fixe et à taux variable simple) et présente donc le niveau de risque le plus faible.

Les ratios financiers :

DONNEES	RATIOS	POPULATION DGF	RATIO
	MONTANT		
DEP.REELLES FONCTIONNEMENT/POP.	3 969 191	3 836	1 034,72
PRODUIT IMPOSITIONS DIRECTES/POP.	1 926 977	3 836	502,34
RECETTES REELLES FONCT. /POP.	4 891 234	3 836	1 275,09
DEPENSES EQUIPEMENT BRUT/POP.	756 007	3 836	197,08
ENCOURS DE LA DETTE TOTALE /POP.	3 771 749	3 836	983,25
DOTATION GLOBALE FONCT. /POP.	1 078 290	3 836	281,10
DEPENSES DE PERSONNEL/DEP. REELLES FONCT	2 065 990	3 969 191	0,5205

Budget annexe ASSAINISSEMENT

Recettes		
F	Atténuations de charges (remboursements sur rémunérations du personnel)	23 532,00
F	Produits des services (Redevances assainissement, contrôle assainissement,....)	306 472,81
F	Autres produits gestion courante (recettes provenant des déversements des effluents d'entreprises industrielles dans la station d'épuration)	0,30
F	Dotations, subventions, participations (prime d'épuration)	8 705,00
F	Produits exceptionnels (quote-part de subventions, ...)	27 766,18
I	Dotations Fonds divers Réserves (excédent de fonctionnement capitalisé)	90 479,12
I	Excédent d'investissement	66 649,39
I	Opérations d'ordres (amortissements)	107 292,01
	TOTAL DES RECETTES	630 896,81
	<i>Total des recettes de fonctionnement (F)</i>	<i>366 476,29</i>
	<i>Total des recettes d'investissement (I)</i>	<i>264 420,52</i>

Dépenses		
F	Charges générales (élect., eau, combustibles, fournitures, location matériel, entretien bâtiments/réseau /matériel, assurances...)	72 830,75
F	Charges personnel	78 031,56
F	Autres charges de gestion courante (admissions en non valeurs)	4 314,17
F	Charges financières (intérêt bancaires)	4 914,24
F	Charges exceptionnelles (Rbmt redevances assainissement perçues à tort)	48,15
F	Opérations d'ordre entre section (amortissements et cessions)	107 292,01
I	Remboursement emprunt	98 014,94
I	Immobilisation corporelles (travaux bâtiments, voirie, achats matériels,)	36 410,67
I	Opérations d'ordres (amortissements)	26 533,71
	TOTAL DES DEPENSES	428 390,20
	<i>Total des dépenses de fonctionnement (F)</i>	<i>267 430,88</i>
	<i>Total des dépenses d'investissement (I)</i>	<i>160 959,32</i>

La section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par :

- les salaires des 2 agents municipaux affectés à ce service.
- l'entretien et la consommation de la station d'épuration et des postes de relevage (électricité, eau, combustible, réparations diverses,...)
- les achats de fournitures et de petits équipements (fournitures de bureau, petit outillage,...)
- les intérêts des emprunts à payer.

Les recettes de fonctionnement proviennent principalement de la redevance d'assainissement facturée aux usagers raccordés au réseau d'assainissement collectif et des prestations de contrôle d'assainissement.

La section d'investissement

Les dépenses d'investissement :

L'effort d'équipement au cours de l'exercice 2022 pour un montant de 27 316,55 € et dans les différents secteurs de l'activité assainissement a été le suivant :

Désignation	Réalisé 2022
Immobilisations incorporelles	11 520,00
Frais d'études sur l'analyse de notre réseau d'assainissement et audit sur la station d'épuration	11 520,00
Immobilisations corporelles	24 890,67
Tracteur	18 500,00
Tripode de charge réglable	3 091,67
Récepteur localisateur réseau	3 299,00

Est également comptabilisé dans cette section, le remboursement du capital de la dette pour la somme de 98 015 € en 2022.

Le Budget Assainissement compte 10 emprunts à taux fixe, classés 1A. Le capital restant dû au 31/12/2022 s'élève à 997 126 €.

Les recettes d'investissement

Le volume total des recettes d'investissement est de 197 771 €. Elles sont constituées par :

- Excédent de fonctionnement N-1 capitalisé pour 90 479 €
- Opérations d'ordres liées aux amortissements : 107 292 €

Résultat de l'année 2022 :

	PREVISIONS	REALISATIONS
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	373 100,00	267 430,88
TOTAL DEPENSES	373 100,00	267 430,88

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	373 100,00	366 476,29
TOTAL RECETTES	373 100,00	366 476,29
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		99 045,41
	PREVISIONS	REALISATIONS
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	320 970,00	160 959,32
TOTAL DEPENSES	320 970,00	160 959,32
*		
RECETTES D'INVESTISSEMENT	254 320,61	197 771,13
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	66 649,39	66 649,39
TOTAL RECETTES	320 970,00	264 420,52
RESULTAT INVESTISSEMENT DE L'ANNEE		36 811,81
RESULTAT D'INVESTISSEMENT CUMULE		103 461,20
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		99 045,41
RESULTAT D'INVESTISSEMENT		103 461,20
RESULTAT DE L'EXERCICE CUMULE		202 506,61

Budget annexe Régie Culturelle

Budget Régie Culturelle		
Recettes		
F	Atténuations de charges (remboursements sur rémunérations du personnel)	18 277,99
F	Produits des services (vente production électricité, recettes Ecole de Musique, abonnements médiathèque)	16 107,00
F	Participation du Budget Principal	304 005,51
F	Autres produits gestion courante (remboursements de frais dans le cadre du transfert de compétence tourisme à la Communauté de Communes)	3 474,82
I	Subvention d'investissement	18 710,12
I	Dotations Fonds divers Réserves (excédent de fonctionnement capitalisé)	56 467,24
	TOTAL DES RECETTES	398 332,56
	<i>Total des recettes de fonctionnement</i>	341 865,32
	<i>Total des recettes d'investissement</i>	75 177,36
Dépenses		
F	Charges générales (élect, eau, assainissement, combustibles, fournitures, location matériel, entretien bâtiments/réseau /matériel, assurances,...)	64 051,73
F	Charges personnel	192 639,83
F	Autres charges de gestion courante (subventions aux associations culturelles)	49 501,80
F	Charges financières (intérêt bancaires)	3 253,97
I	Remboursement emprunt	31 266,11
I	Déficit d'investissement reporté	76 329,24
	TOTAL DES DEPENSES	417 042,68
	<i>Total des dépenses de fonctionnement</i>	309 447,33
	<i>Total des dépenses d'investissement</i>	107 595,35

La section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par :

- les salaires du personnel municipal
- l'entretien et la consommation des bâtiments culturels (Ecole de Musique, Office du tourisme, Musée et Médiathèque) en électricité, eau, combustible, réparations diverses,...
- les achats de fournitures et de petits équipements (fournitures de bureau, petit outillage,...)
- le versement de subventions aux associations culturelles
- les intérêts des emprunts à payer.

Les recettes de fonctionnement proviennent principalement de la participation du budget Principal pour 304 005,51 €.

La section d'investissement

Les dépenses d'investissement :

Est comptabilisé dans cette section, le remboursement du capital de la dette pour la somme de 31 266 € en 2022. Le Budget Régie Culturelle compte 2 emprunts à taux fixe, classés 1A. Le capital restant dû au 31/12/2022 s'élève à 97 218 €.

Les recettes d'investissement

Elles sont constituées par :

- Affectation de Résultat fonctionnement N-1 pour 56 467 €
- Subvention d'investissement pour les travaux de rénovation énergétique réalisés en 2021. : 18 710 €

Résultat de l'année 2022 :

	PREVISIONS	REALISATIONS
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	346 560,00	309 447,33
TOTAL DEPENSES	346 560,00	309 447,33
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	346 560,00	341 865,32
TOTAL RECETTES	346 560,00	341 865,32
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		32 417,99
	PREVISIONS	REALISATIONS
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	31 840,76	31 266,11
RESULTAT ANTERIEUR	76 329,24	76 329,24
TOTAL DEPENSES	108 170,00	107 595,35
RECETTES D'INVESTISSEMENT	108 170,00	75 177,36
TOTAL RECETTES	108 170,00	75 177,36
RESULTAT D'INVESTISSEMENT		-32 417,99
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		32 417,99
RESULTAT D'INVESTISSEMENT		-32 417,99
RESULTAT DE L'EXERCICE		0,00

Budget annexe Espace des Clarisses

(Regroupant les Services de la Direction Générale des Finances Publiques et la Maison de Santé)

Recettes		
F	Produits des services (récupération des charges locatives)	28 969,71
F	Autres produits gestion courante (revenus des immeubles)	109 943,58
F	Produits exceptionnels	926,66
I	Emprunt réalisé	0,00
I	Excédent d'investissement reporté	28 684,00
	TOTAL DES RECETTES	168 523,95
	<i>Total des recettes de fonctionnement</i>	139 839,95
	<i>Total des recettes d'investissement</i>	28 684,00
Dépenses		
F	Charges générales (électricité, eau, assainissement, combustibles, fournitures, assurances...)	66 283,76
F	Charges financières (intérêts des emprunts contractés)	18 453,13
I	Déficit d'investissement reporté	95 211,85
I	Remboursement capital des emprunts	38 495,07
I	Immobilisation corporelles (travaux bâtiments)	0,00
	TOTAL DES DEPENSES	218 443,81
	<i>Total des dépenses de fonctionnement</i>	84 736,89
	<i>Total des dépenses d'investissement</i>	133 706,92

La section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par :

- l'entretien et la consommation du bâtiment en électricité, eau, combustible, réparations diverses,...
- les intérêts des emprunts.

Les recettes de fonctionnement proviennent des revenus des locataires et de la récupération des charges locatives de ces mêmes locataires.

La section d'investissement

Les dépenses d'investissement comprennent le remboursement du capital de la dette pour la somme de 38 495 € en 2022.

Le Budget Régie Culturelle compte 3 emprunts à taux fixe, classés 1A. Le capital restant dû au 31/12/2022 s'élève à 924 327 €.

Les recettes d'investissement :

Elles sont constituées par :

- des subventions, participations pour 28 684 €
- excédent de fonctionnement capitalisé pour 56 138 €

Résultat de l'année 2022 :

	PREVISIONS	REALISATIONS
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	146 700,00	84 736,89
TOTAL DEPENSES	146 700,00	84 736,89
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	146 700,00	139 839,95
TOTAL RECETTES	146 700,00	139 839,95
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		55 103,06
	PREVISIONS	REALISATIONS
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	261 600,15	38 495,07
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	95 211,85	95 211,85
TOTAL DEPENSES	356 812,00	133 706,92
RECETTES D'INVESTISSEMENT	356 812,00	84 822,28
TOTAL RECETTES	356 812,00	84 822,28
RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2022		46 327,21
RESULTAT D'INVESTISSEMENT CUMULE		-48 884,64
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		55 103,06
RESULTAT D'INVESTISSEMENT		-48 884,64
RESULTAT DE L'EXERCICE		6 218,42

CONSOLIDATION DES BUDGETS

	PREVISIONS	Réalisé
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT COMMUNE	4 460 783,00	4 539 432,09
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT ASSAINISSEMENT	373 100,00	267 427,73
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT REGIE CULTURELLE	346 560,00	309 447,33
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT ESP CLARISSÉS	146 700,00	84 736,89
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	5 327 143,00	5 201 044,04
RECETTES DE FONCTIONNEMENT COMMUNE 2022	3 959 725,51	4 617 064,60
RECETTES DE FONCTIONNEMENT ASSAINISSEMENT 2022	373 100,00	366 476,29
RECETTES DE FONCTIONNEMENT REGIE CULTURELLE 2022	346 560,00	341 865,32
RECETTES DE FONCTIONNEMENT ESP CLARISSÉS	146 700,00	138 684,08
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT 2022	4 826 085,51	5 464 090,29
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2022		263 046,25
RESULTAT ANTERIEUR COMMUNE	501 057,49	501 057,49
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT CUMULE	5 327 143,00	5 965 147,78
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT CUMULE		764 103,74

DEPENSES D'INVESTISSEMENT COMMUNE	1 909 345,78	1 441 815,47
DEPENSES D'INVESTISSEMENT ASSAINISSEMENT	320 970,00	160 959,32
DEPENSES D'INVESTISSEMENT REGIE CULTURELLE	31 840,76	31 266,11
DEPENSES D'INVESTISSEMENT ESP CLARISSES	261 600,15	38 495,07
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2 523 756,69	1 672 535,97
RECETTES D'INVESTISSEMENT COMMUNE	2 030 408,00	1 547 511,86
RECETTES D'INVESTISSEMENT ASSAINISSEMENT	254 320,61	197 771,13
RECETTES D'INVESTISSEMENT REGIE CULTURELLE	108 170,00	75 177,36
RECETTES D'INVESTISSEMENT ESP CLARISSES	356 812,00	84 822,28
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	2 749 710,61	1 905 282,63
RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2022		232 746,66
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE COMMUNE -	121 062,22	121 062,22
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE ASSAINISSEMENT	66 649,39	66 649,39
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE REGIE CULTURELLE -	76 329,24	76 329,24
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE ESP CLARISSES -	95 211,85	95 211,85
RESULTAT D'INVESTISSEMENT CUMULE 2022		6 792,74
RESULTAT DE L'EXERCICE CUMULE		770 896,48